

Ottignies-Louvain-la-Neuve

www.olln.be

Bulletin communal • Bimestriel n°219 – Juin/juillet 2019



Dossier: Les finances communales



Ets HERMAND S.P.R.L OTTIGNIES

010 / 41 34 32

Avenue des Combattants 117 - 1340 Ottignies - www.hermand.be

AB

Courtage en assurances

ASSURANCES BIDOUL

Toutes assurances - Toutes compagnies - Prêts hypothécaires - Placements

Place du centre, 4 | Tél : 010 41 32 13 | bidoul@portima.be
1340 Ottignies-LLN | Fax : 010 41 02 02 | FSMA n° 111128A

Un(e) étudiant(e) polyglotte, ça existe?

Qui peut aller rechercher Sacha à l'école ce jeudi?

Plus moyen d'entrer dans la cave! Qui peut m'aider à la ranger?

Un(e) étudiant(e) jobiste de l'UCL peut vous aider!

Des milliers de talents prêts à répondre à votre annonce sur www.uclouvain.be/jobs

UCL
Université catholique de Louvain

Service d'aide aux étudiants

Vous avez un doute sur votre qualité d'écoute, faites un test d'audition gratuit!



Audiologiste

Audio-Solutions

Entendre c'est bien, comprendre c'est mieux

Rue Joséphine Rauscent 96
1300 LIMAL

Sur rendez-vous au
Tél. 010457013

E-mail : info@audio-solutions.be



WIDEX High Definition Hearing **SIEMENS**

Ottignies-Louvain-la-Neuve

Editeur responsable :
Abdel Ben El Mostapha

Rédaction et crédit photographique :
Marie-Claire Dufrene
Avenue des Combattants, 35
1340 Ottignies
marie-claire.dufrene@olln.be

Réalisation :
Redline communication

Publicité
Christophe Thienpont – 0479 616 192

La Ville sur internet : www.olln.be

Ville universitaire jumelée avec
Jassans-Riottier (France),
Veszprem (Hongrie), Tiassalé (Côte
d'Ivoire) et Leuven (Belgique).
Pacte d'amitié avec Masaya
(Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans
l'entité et désireuses de recevoir le
Bulletin communal peuvent en faire la
demande au service Information.

Pour le bulletin d'août 2019, dépôt des
articles avant le 8 juillet et des insertions
publicitaires avant le 15 juillet

La papier 100% recyclé «Cyclus» sur
lequel notre Bulletin communal est
imprimé est indisponible pour l'instant.
Nous avons choisi un papier PEFC, issu
de sources responsables.

Madame, Monsieur,

Notre ville est attractive. Elle offre un cadre de vie agréable et de multiples services. Elle est accueillante, innovante et dynamique.

Rien de tout cela ne peut faire penser à une Ville confrontée à des finances en difficulté. C'est pourtant le cas. En tant qu'échevin du Budget et des Finances, je tiens à vous en informer en toute transparence et selon le principe de bonne gouvernance qui anime mon action politique. Vous trouverez dans ce Bulletin les explications qui vous permettront de comprendre les causes principales de cette situation.

Les prix élevés des transactions immobilières, la multiplication des co- et sous-locations, les transformations de maisons unifamiliales en kots ou en locations de courts séjours entraînent un changement considérable et rapide de notre population : augmentation de la moyenne d'âge des habitants, départ des jeunes familles, nombreux résidents non-domiciliés. Ces phénomènes influent sur le niveau de nos recettes à l'impôt des Personnes Physiques (prélevées sur les revenus des personnes domiciliées).

On pourrait penser que les recettes du précompte immobilier (prélevées auprès des propriétaires de bâtiments localisés sur notre territoire) augmentent de par les nouvelles constructions. Ce n'est que très partiellement le cas, car ces recettes sont réduites par les exonérations octroyées à l'UCLouvain, aux intercommunales et à certaines entreprises du Parc scientifique.

A cela s'ajoute - dans le calcul des dotations que nous recevons du Fédéral et de la Région wallonne - une absence de prise en compte de notre politique volontariste en matière de logement public, de la présence de l'UCLouvain et de la proportion de la population non domiciliée.

Notre ville s'est rapidement développée, essentiellement à Louvain-la-Neuve. L'attrait de nouveaux projets ne doit pas nous faire oublier qu'il faut urgemment s'accorder avec tous les acteurs sur des solutions structurelles et une contribution financière juste de chacun à des problématiques telles que le désenfumage des espaces sous dalle à Louvain-la-Neuve, l'entretien des voiries, égouts et espaces verts, la rénovation des quartiers vieillissants.

Le diagnostic d'un déficit structurel de nos finances communales est posé. Des solutions structurelles vont devoir y être apportées. Nous réclamons la reconnaissance des particularités de notre ville à travers des dotations plus élevées par le Fédéral et la Région. Nous ferons tout pour limiter la hausse des recettes prélevées auprès des personnes résidentes et comptons sur une contribution juste des grands acteurs actifs sur notre territoire. Réussir cette démarche sera essentiel pour dégager les moyens qui nous permettront d'accélérer la transition, recréer du lien social et pérenniser l'attrait de notre ville.

Philippe Delvaux
Echevin du Budget et des Finances



• Finances communales	5	• Culture	31
• Nouvelles de la Ville	13	• Sport	37
• Social	23	• Loisirs	39
• Environnement	27	• Tribune libre	44

laboratoire dentaire



Réparation en +/- 1 heure
Renfort
Vérification gratuite
Egalement à domicile

Rue Montagne du Stimont, 45 – 1340 Ottignies – LLN
Tél. : 010.415.426



A la recherche d'une aide-ménagère ?

Optez pour l'**excellence** du titre-service au sein d'Ottignies !

Notre nouvelle agence à deux pas
de la **Place du Centre et de la Commune**

7 Avenue Reine Astrid
1340 Ottignies - LLN

010 46 02 26 • 0490 64 91 68
ottignies@maison-net.be

Tom & Co

Court-St-Etienne



Votre animal et vous

**Ouvert du lundi au samedi
de 9h à 18h30**



Beauty

Salon de toilettage et de soins | Tom&Co

Toilettage sur rendez-vous au 0479 / 46 17 53



Livraison à domicile



Lecteur de puce



Test qualité eau



Coupe Griffes



Gravure-médaille



Tom&Care

Av. des Métallurgistes 10, 1490 Court-Saint-Étienne

Tel: 010/61 37 01 - www.tomandco.be



Tom&Co Court-Saint-Etienne



Jean-Lou C'est Fou!

N° tel : 0497 25 35 44

HORAIRES

Du lundi au vendredi

11h30 - 14h00

17h30 - 21h00

Du samedi au dimanche

et jours fériés

17h30 - 21h00

ADRESSE

Parking de la piscine de Blocry,
1348 Louvain-la-Neuve

Amandine CHARLIER

Courtier en Assurances

FSMA 102699A



L&B Charlier assurances



www.lb-charlier.be



Rue de la Belle Haie, 6 - 1490 Court-St-Etienne



info@lb-charlier.be



T. +32 (0)10 61 12 49 | F. +32 (0)10 61 16 98



Trop de charges pèsent sur nos habitants

Le budget 2019 de la Ville - 46 millions d'euros - n'est pas simple à équilibrer : trop de dépenses pour trop peu de recettes. L'échevin des Finances revendique une révision des dotations du Fédéral et de la Région wallonne, et une contribution financière juste des grands acteurs actifs sur notre territoire.

Un problème financier « important ». Un déficit « structurel ». Les mots que l'échevin des Finances emploie pour qualifier notre situation budgétaire pèsent lourd.

« Ce ne sont pas des petites mesures que nous allons devoir prendre. Nous devons trouver 3 à 4 millions de recettes à l'horizon 2024. J'ai l'ambition d'en trouver davantage, pour avoir quelques réserves », annonce Philippe Delvaux.

L'échevin ne remet pas en cause la gestion de la majorité précédente mais constate que les tendances s'accroissent : trop peu de recettes, trop de dépenses, et notre dette qui n'a pas diminué (malgré la baisse des taux d'intérêt).

« Je veux mettre en place une gestion pluriannuelle et prospective du budget. Nous devons être clairs dans tous les grands projets de dépenses, dès à présent, pour les six années de la mandature. Et les « phaser » le mieux possible. »

Beaucoup d'exonérations

Nos premiers postes de recettes sont le précompte immobilier et l'Impôt des Personnes Physiques.

Les recettes du précompte immobilier (11,9 millions d'euros, soit 25% de nos recettes) sont prélevées auprès des propriétaires de bâtiments localisés sur notre territoire. On pourrait penser

qu'elles augmentent fortement de par la construction de nouveaux logements. Ce n'est que très partiellement le cas, car ces recettes sont réduites par les exonérations octroyées à l'UCLouvain, aux intercommunales, et à certaines entreprises du Parc scientifique.

Philippe Delvaux comprend que l'UCLouvain ne paie pas de précompte sur ses bâtiments académiques mais constate qu'elle est aussi exonérée pour ses 4500 kots.

L'échevin fait le calcul : à 350€ par mois, c'est une rentrée d'environ 16 millions d'euros. Même si c'est moins parce que des aides sont octroyées à certains étudiants, cela représente près d'un million et demi d'euros de précompte, puisque le précompte est évalué à au moins 10% de la valeur locative. La commune devrait en percevoir 65%.

« Je ne comprends pas non plus l'exonération inconditionnelle accordée aux intercommunales, notamment à l'inBW lorsqu'elle exerce des activités commerciales. L'inBW a racheté le parc scientifique Monnet en 2015 et du jour au lendemain, nous avons perdu environ 200.000€ de revenus au précompte immobilier. »

Des exonérations sont également accordées à certaines entreprises du Parc scientifique, en plus de

l'exonération sur les investissements liés à la force motrice.

L'échevin s'indigne du fait que l'exonération soit décidée par les instances régionales, dont les budgets ne sont pas impactés par cette mesure (la Région touche 2% du précompte immobilier).

« On doit faire en sorte que les habitants ne paient plus seuls les services ! Certaines grandes institutions, telles que l'UCLouvain et l'inBW, profitent également des voiries, de la police, des services aux personnes... Il est normal de leur demander une contribution. »

Faire revenir des jeunes

Une autre ressource est l'Impôt des Personnes Physiques IPP (10,2 millions d'euros, soit 22% de nos recettes), prélevé sur les revenus des habitants domiciliés. Ce montant devrait augmenter, puisque notre ville attire de plus en plus d'habitants. Malheureusement, ce sont souvent des personnes non domiciliées.

« Des kots, des locations occasionnelles, colocations, sous-locations... notre ville héberge des tas de gens qui n'y sont pas domiciliés, voire pas déclarés, mais qui empruntent ses voiries, font évacuer leurs poubelles, bénéficient des services de la police... services que les habitants domiciliés sont les seuls à supporter », regrette Philippe Delvaux. *« Les propriétaires ne se soucient pas de l'impact de leurs »*



choix sur les finances communales. Plutôt que de louer leur maison 1200-1400€/mois à une famille domiciliée, ils y aménagent 6 kots qui leur rapportent 2400€/mois. Ils excluent ainsi les familles et nous ne percevons pas l'IPP.»

L'échevin pointe également la politique immobilière menée par les promoteurs, qui favorise l'installation des personnes nanties/âgées.

« J'entends que Courbevoie se vend bien et cher, à des personnes de plus de 50 ans, qui achètent pour louer leur logement avant de l'occuper quand ils seront pensionnés. Et on réplique ce modèle partout à Louvain-la-Neuve. »

Conséquence : la pyramide des âges est en train de s'inverser. En 6 ans, sur le territoire communal, nous avons perdu près de 1200 habitants domiciliés de moins de 50 ans et gagné plus de 1400 habitants de plus de 50 ans, dont 1134 de plus de 65 ans. A Louvain-la-Neuve, en 2018, un habitant de moins de 30 ans a quitté la ville tous les 3 jours. Les personnes âgées ont du patrimoine mais peu de revenus. Le revenu moyen par habitant de notre commune n'est que le 24^e, sur les 27 communes que compte notre province. Avec, pour conséquence, une stabilisation de nos recettes à l'IPP. Il est indispensable de faire revenir des jeunes dans notre ville.

Philippe Delvaux s'inquiète de l'agrandissement de l'écart socio-

économique entre les habitants: 600 revenus d'intégration sociale octroyés par notre CPAS (NDLR: politique qu'il soutient), et à l'autre extrémité, Louvain-la-Neuve devenue un placement financier.

Réclamer plus de dotations

L'échevin des Finances plaide la cause de notre Ville auprès des cabinets ministériels responsables depuis son entrée en fonction, pour réclamer des dotations qui tiennent compte de notre réalité. Il lui a été répondu que tout était gelé, élections obligent.

« Dans nos recettes, la part du Fonds des communes est passée de 18% en 2009 à 12% (5,6 millions d'euros) cette année. Alors que la moyenne pour les communes wallonnes est de 25%. Nous avons été pénalisés sur tous les critères lors de la réforme du Fonds des communes en 2008. Non seulement on ne tient pas compte de l'importante population non domiciliée qui bénéficie de nos services sans y contribuer, mais on ne tient pas compte non plus des efforts que nous avons consentis pour atteindre plus de 10% de logements publics. Le calcul est fait en tenant compte des statistiques de 2014, à l'époque où nous étions passés en dessous de la barre des 10%. Nous perdons ainsi de l'ordre de 750.000€/an. »

Philippe Delvaux rappelle comment la dotation à notre zone de police ne tient pas non plus compte

de l'importante population non domiciliée. C'est pourtant elle qui justifie un cadre de police d'une centaine d'agents, alors que celui prévu par la norme qui définit le calcul de la dotation (KUL) est de 66 agents.

« Quand on sait que 57% des interventions policières se déroulent à Louvain-la-Neuve et en majorité la nuit, il y a de quoi justifier une dotation supplémentaire du Fédéral. Notre zone de police coûte 184€/an/habitant... pour une moyenne wallonne de 114€. Ce n'est pas normal. Nous revendiquons une révision de notre dotation au Fédéral (police) et à la Région (Fonds des communes). J'irai trouver les nouveaux cabinets ministériels dès qu'ils seront installés, en espérant être entendu d'ici la réalisation de notre budget 2020. » ■



On pourrait penser que les recettes du précompte immobilier augmentent fortement de par la construction de nouveaux bâtiments. Ce n'est que très partiellement le cas, à cause de beaucoup d'exonérations.

Evolution de la population domiciliée

	OLLN	OLLN	OLLN	OLLN	Moyenne provinciale
	2008	2011	2017	2018	2018
Population nombre habitants	30 251	31 187	31 391	31 453	
Structure démographique					
<20 ans	26,9%	25,1%	22,9%	22,7%	23,7%
≥20 ans et <65 ans	60,7%	60,9%	60,1%	59,7%	58,0%
≤65 ans	12,5%	14,1%	17,0%	17,5%	18,3%

Un budget genré

L'échevin en charge des Finances souhaite instaurer une comptabilité genrée, pour analyser les dépenses communales avec un autre regard.

« Notre service Informatique est composé à 100% d'hommes et notre service Ressources humaines à 100% de femmes », constate Philippe Delvaux. « Le service Juridique compte un seul homme et il n'y a qu'une femme parmi nos ouvriers. »

personnel communal, la proportion est néanmoins d'environ 50-50. Mais les femmes sont plus nombreuses à travailler à temps partiel.

« Le budget genré n'est pas une science exacte mais un état d'esprit que je trouve intéressant d'installer dans notre réflexion. Il invitera à se poser des questions sur le type de politique qu'on veut mener, pour améliorer l'égalité homme-femme. »

d'ouverture de certains de nos services, l'accueil extra-scolaire, l'éclairage public, les budgets consacrés au sport...

« Quand on finance un terrain de football ou de rugby, on sait que c'est une majorité d'hommes qui en profiteront. A l'inverse, le « Pass-Sports » de notre Centre Sportif Local Intégré (CSLI) séduit une majorité de femmes, grâce à la souplesse de la formule. » ■

S'agissant de l'ensemble du L'échevin mentionne les heures

Ventilation par fonction sur base du budget 2019*

FONCTIONS	Recettes	Dépenses	Coût
Recettes et dépenses non ventilables et administration générale	30 538 639,40	8 695 581,38	21 843 058,02
Dotations générales aux communes	5 681 109,77		5 681 109,77
Patrimoine	317 143,35	1 662 275,65	-1 345 132,30
Aide aux pays en voie de développement	0,00	13 500,00	-13 500,00
Pompiers	291 334,74	1 477 596,20	-1 186 261,46
Justice - Police	117 272,45	5 950 455,64	-5 833 183,19
Communications - Voies navigables	1 338 572,60	9 917 177,02	-8 578 604,42
Commerce - Industrie	1 979 135,39	621 529,62	1 357 605,77
Agriculture	3 946,47	0,00	3 946,47
Enseignement primaire	1 574 946,49	4 813 028,35	-3 238 081,86
Enseignement secondaire		136 719,82	-136 719,82
Bibliothèques publiques		125 594,00	-125 594,00
Education populaire et arts	1 052 578,64	3 532 322,98	-2 479 744,34
Cultes	296,22	217 883,14	-217 586,92
Assistance sociale	366 507,91	5 340 575,75	-4 974 067,84
Aide sociale et familiale	180 624,18	599 722,18	-419 098,00
Agence locale pour l'emploi	500,00	12 599,26	-12 099,26
Alimentation - Eaux	128 124,00	32 828,20	95 295,80
Désinfection - Nettoyage Immondices	1 729 026,59	2 133 510,47	-404 483,88
Eaux usées	7 390,91	166 743,33	-159 352,42
Santé publique et hygiène publique	101 731,70	270 979,31	-169 247,61
Logement - Urbanisme - Rénovation	810 220,58	1 182 844,51	-372 623,93
Totaux budget 2019	46 219 101,39	46 903 466,81	-684 365,42

Budget 2019* avec la modification budgétaire approuvée par le Conseil communal du 28 mai 2019



Bien percevoir les recettes

Les six agents de notre service Recette veillent à ce que les contribuables s'acquittent des taxes qui les concernent. Un agent recenseur quadrille Louvain-la-Neuve pour optimiser la recette de la taxe de séjour.

Pour couvrir ses dépenses, la Ville doit pouvoir compter sur des recettes. Celles-ci sont en majorité constituées du produit des règlements-taxes (un peu plus de 28 millions d'euros prévus au budget 2019).

La liste des taxes est publiée sur notre site www.olln.be (services communaux, finances-recette, taxes communales). Dans le top 5 de celles qui rapportent: le précompte immobilier, l'impôt sur les personnes physiques (IPP), la zone bleue, la taxe de séjour et les déchets. Pour le reste: la délivrance de documents administratifs, les agences bancaires, les commerces de nuit, les piscines, le golf, les permis de lotir et de construire, le raccordement au réseau d'égout, les exhumations, les spectacles, l'occupation du domaine public...

La liste est longue, c'est vrai, mais elle permet de toucher différents publics qui bénéficient des services de la Ville.

«Depuis 2015, il y a eu une nouvelle taxe chaque année (les taxes sur les surfaces commerciales de plus de 400m² et les emplacements de parking payants), ou une augmentation (la redevance pour la zone bleue et la taxe de séjour). En ajouter de nouvelles, pour couvrir les dépenses nouvelles... le système a ses limites», remarque le directeur financier Bernard Dewel.

Il faut envisager un ajustement des taxes, dès le budget 2020. Notre IPP (6,7%) est en-dessous des moyennes provinciale (6,97%) et régionale (7,98%). Notre précompte immobilier est à 2100 centimes, pour une moyenne provinciale de 2001 centimes et une moyenne régionale de 2589 centimes.

«Nous sommes occupés à revoir tous les règlement-taxes et à élaborer une stratégie, pour que nos recettes ne proviennent pas uniquement de la poche de nos 31.000 habitants domiciliés, ni de celle des résidents», annonce l'échevin des Finances Philippe Delvaux (NDLR: lire pages 5 et 6). «Le choix des taxes sera motivé par notre volonté d'accélérer la transition et de dégager des marges, pour pouvoir mener encore mieux nos missions communales.»

Agent recenseur et indicateur expert

La Ville a désigné un agent recenseur chargé notamment d'identifier les immeubles qui abritent des locataires non domiciliés dans la commune (souvent des étudiants «kotteurs»). Les propriétaires sont censés les déclarer, pour que la Ville perçoive la taxe de séjour.

«La déclaration est rarement spontanée. Nous sommes parfois informés par des voisins, qui se plaignent d'un va-et-vient important à côté de chez eux. Notre agent recenseur vérifie le cadastre, les

permis de location, les boîtes aux lettres... c'est un énorme travail», explique le directeur financier.

Cet agent vérifie aussi que les surfaces occupées par les maraîchers ne sont pas plus grandes que celles déclarées, que les piscines «vues du ciel» sont bien répertoriées...

La Ville vient également de créer (NDLR: à ce jour, c'est la seule, en Brabant wallon) un poste d'indicateur expert. L'agent - assermenté - qui l'occupe s'est formé au cadastre, pour pouvoir fixer le revenu cadastral des immeubles.

«Le cadastre n'est pas à jour. Beaucoup de propriétaires ont fait des travaux chez eux, sans toujours les déclarer. L'indicateur expert pourra demander à visiter les immeubles, pour constater comment le confort de certains bâtiments s'est amélioré. Cela permettra d'augmenter la base taxable et, nous l'espérons, les recettes liées au précompte immobilier.»

Cet indicateur expert sera aussi chargé de clarifier la situation relative aux multiples exonérations au précompte immobilier dont bénéficient notamment l'UCLouvain (pour ses bâtiments académiques, de recherche, et ses kots), l'intercommunale inBW (pour son patrimoine) et plusieurs entreprises du Parc scientifique. ■

IPP et précompte immobilier

	Taux IPP	PI
Ottignies-Louvain-la-Neuve	6,7	2 100
Brabant wallon	6,97	2 001
Région wallonne	7,98	2 589

Surveiller les dépenses

Et adapter le niveau de nos emprunts.

Loi sur les marchés publics, loi comptable... la Ville est soumise à des procédures complexes et lourdes, pour effectuer ses dépenses.

Quatre employés de notre service des Finances contrôlent les engagements, les factures, les ordonnancements... avant que l'ordre de payer ne soit donné au directeur financier.

Dans notre budget 2019, les dépenses s'élèvent à 46,9 millions d'euros. La plus grosse partie (35,6%) concerne les frais de personnel: les salaires des quelque 328 travailleurs de la Ville (273 équivalents temps plein), les charges patronales, la médecine du travail...

«La part des frais de personnel est passée de 33,6 à 35,6% en 10 ans (NDLR: voir tableau ci-dessous), ce qui n'est rien, compte tenu de la hausse des coûts de pension (de 34 à 41% du salaire brut)», constate l'échevin des

Finances Philippe Delvaux. «*Le personnel n'est pas en surnombre. Il passe beaucoup de temps sur les thématiques complexes liées à Louvain-la-Neuve.*»

Transferts et fonctionnement: stables

Viennent ensuite, les dépenses de transferts (32,2%). Il s'agit des dotations à la zone de police (5,7 millions d'euros), au CPAS (4,8 millions) et à la zone de secours (1,3 million). Auxquelles s'ajoutent un grand nombre de dotations liées à des contrats de gestion: complexe sportif de Blocry, CSLI des Coquerées, Gestion Centre Ville, Centre culturel, Ferme du Bièreau...

«Depuis 2009, la part des coûts de la zone de police a diminué de 15,1 à 12,3%; celle du CPAS, de 12 à 10,3%. Mais celle de la zone de secours a explosé: de 1,8 à 3,1%.»

Les dépenses de fonctionnement (chauffage, électricité, essence,

informatique, papier, outillage...) sont sous contrôle. Elles représentent 19,1% du budget.

Malheureusement, la part de la dette (les remboursements de capital et d'intérêts) est restée constante, malgré la baisse des taux d'intérêt: 13% de nos dépenses.

«Nous avons investi en recourant à l'emprunt de manière trop forte. Cela pèse beaucoup sur notre budget ordinaire», regrette le directeur financier Bernard Dewel.

«Nous avons une dette de 45 millions d'euros: c'est le montant de notre budget», ajoute l'échevin des Finances. «Pour la rembourser il faudrait y consacrer la totalité de nos recettes... ce qui est impossible.»

Pour réduire la part de la dette, il faut emprunter moins. Si on y parvient, l'effet ne se fera sentir que progressivement. ■

Évolution des dépenses et recettes sur 10 ans

RECETTES	Compte 2009		Budget 2019*	
Prestations	1 203 411,69	3,75%	4 597 922,21	9,95%
Transferts	28 863 727,81	90,00%	40 273 978,02	87,14%
Fonds des communes	5 792 690,18	18,06%	5 681 109,77	12,29%
Précompte immobilier	9 081 002,84	28,31%	11 898 047,20	25,74%
Impôt des personnes physiques	8 212 848,79	25,61%	10 239 221,83	22,15%
Automobiles	303 276,59	0,95%	344 550,25	0,75%
Impôts communaux	2 425 476,89	7,56%	6 120 727,07	13,24%
Autres recettes de transferts	3 048 432,52	9,51%	5 990 321,90	12,96%
Dette	2 004 663,90	6,25%	1 347 201,16	2,91%
Total des recettes	32 071 803,40	100,00%	46 219 101,39	100,00%
DEPENSES	Compte 2009		Budget 2019*	
Personnel	10 206 870,80	33,62%	16 714 794,88	35,64%
Fonctionnement	5 257 141,44	17,32%	8 966 884,57	19,12%
Transferts	10 777 834,74	35,50%	15 105 569,00	32,21%
Dotation zone de police	4 589 196,55	15,12%	5 753 024,93	12,27%
Dotation CPAS	3 654 347,05	12,04%	4 828 169,63	10,29%
Autres transferts	2 534 291,14	8,35%	4 524 374,44	9,65%
Dette	4 114 392,07	13,55%	6 116 218,37	13,04%
Total des dépenses	30 356 239,05	100,00%	46 903 466,82	100,00%
Résultat	1 715 564,35		-684 365,43	

Budget 2019* avec la modification budgétaire approuvée par le Conseil communal du 28 mai 2019



Nos zones bleues sont efficaces

Les contrôleurs de nos zones bleues établissent 40.000 constats, chaque année. Un travail ingrat, mais nécessaire, pour éviter les voitures ventouses.

Au sein de notre service des Finances, la cellule Stationnement s'occupe de percevoir les redevances liées au non-respect de nos zones bleues : 30€/jour, 40€/jour dans la zone réservée de Lauzelle.

Elle compte six équipes de deux contrôleurs (bientôt sept équipes) et deux agents chargés du volet administratif (envoi des rappels de paiement, gestion des plaintes...).

« Les contrôleurs se déplacent toujours par deux. Ce n'est pas une obligation mais un choix de la Ville, pour des raisons de sécurité. Les contrôleurs se font souvent insulter; parfois menacer », explique le directeur financier Bernard Dewel. « Chaque équipe est composée d'un contrôleur assermenté et d'un agent « article 60 ». C'est une bonne filière de réinsertion professionnelle, en collaboration avec le CPAS. »

Leur tâche est ingrate, mais nécessaire, pour éviter les voitures ventouses à proximité notamment de L'esplanade, des gares et de la clinique. Ils établissent quelque 40.000 constats par an ; 86% des redevances sont honorées (parfois au terme d'une procédure longue et coûteuse : envoi d'un rappel par recommandé, demande - au Conseil

communal - d'estimer en justice, avocat, juge, huissier...).

« On poursuit aussi les personnes qui résident à l'étranger, assez bien d'étudiants français, dont une partie finit par payer la redevance. Malheureusement, il y a des personnes disparues, insolubles, en médiation de dettes... pour lesquelles on ne récupèrera jamais rien. »

Le directeur financier estime qu'une équipe de contrôleurs rapporte 150.000€ net/an à la Ville. C'est une recette précieuse car l'entretien des voiries, la signalétique, les contentieux... coûtent très cher.

Plaintes : par écrit

« J'en avais pour 5 minutes », « Ma voiture était garée à la limite du panneau », « J'ai oublié d'apposer ma carte riverain »... de nombreuses plaintes parviennent au service, qui les analyse toutes et y apporte la réponse adéquate.

« Les personnes qui contestent la redevance sont invitées à nous téléphoner ou nous écrire (par email ou courrier). Il n'y a plus de permanence dans nos bureaux car les personnes - souvent agressives - venaient nous trouver avec leur redevance reçue le jour même,

alors que le personnel administratif ne reçoit le relevé (et les photos) que le lendemain du contrôle. Nous ne pouvions rien faire pour elles. »

Il y a des erreurs – un mauvais encodage d'un numéro de plaque, par exemple – et des excuses valables (des plaques illégalement utilisées...). Mais la carte de riverain non exposée, c'est un peu « limite ».

« Nous avons une oreille attentive, nous analysons les circonstances, mais nous devons appliquer la règle le plus justement possible. Car s'il y a beaucoup de personnes de bonne foi, il y a aussi beaucoup de tricheurs », constate Bernard Dewel.

Infractions administratives

Les contrôleurs suivent régulièrement des formations : comment réagir face à des personnes agressives, les premiers secours...

Deux d'entre eux ont terminé le cursus qui leur permet désormais de constater des infractions administratives (mauvais stationnement, dépôts d'immondices, miction sur la voie publique...). Deux autres terminent la formation. ■

Une comptabilité analytique

Savoir exactement combien coûtent et combien rapportent les différentes missions communales. C'est l'ambition de l'échevin des Finances, qui souhaite mettre en place une comptabilité analytique basée sur le budget 2019, dès la seconde moitié de cette année.

« Combien coûtent, par exemple, les interventions de la police, pour chaque entité de la ville. Il ne s'agit pas

seulement de comptabiliser le nombre d'interventions, mais bien leur coût exact, compte tenu du fait que les prestations de nuit sont plus chères. Le but est d'avoir des montants plus précis, pour pouvoir prendre des décisions plus fines. »

Philippe Delvaux constate qu'Ottignies-Louvain-la-Neuve sera la première commune de Wallonie à tenter l'expérience.

BigMat

BIEN PLUS QUE DES MATÉRIAUX

Venez découvrir les dernières tendances
carrelages, sanitaires, bois et peintures



BIGMAT GREZ-DOICEAU, bien plus que des matériaux

Chaussée de Wavre 362, 1390 Grez-Doiceau • 010 84 15 28
infogrez@bigmat.be • www.bigmatgrezdoiceau.be

Showroom

de 8h30 à 18h du lundi au vendredi et le samedi de 8h30 à 13h

Comptoir matériaux

de 6h30 à 18h du lundi au vendredi et le samedi de 7h à 13h

FD

FUNÉRAILLES DEBROUX SPRL



FUNERARIUM À OTTIGNIES

Incinération - Fleurs en soie
Organisation de funérailles pour tout budget

Avenue des Combattants, 26 - 1340 Ottignies
www.funeraillesdebroux.be

Tél : 010/ 41 42 91

Gp Auto Mobile

DES PROS QUI OFFRENT PLUS
QUE LES AUTRES



PEUGEOT

**VOTRE CONCESSIONNAIRE
PEUGEOT**

Vente de véhicules neufs
et occasions

Service après-vente
toutes marques



GP CARROSSERIE

Agréé toutes compagnies
Réparations toutes marques
Véhicule de remplacement



GP CAR WASH*

3 programmes de lavage
à partir de 8,50 €
Qualité du nettoyage
type "Américain"

* Service disponible à Court-St-Etienne

PEUGEOT NIVELLES

Rue de la Science 8
1400 Nivelles
Tél. : 067/21.36.26

info.nivelles@gpautomobile.be

GP CARROSSERIE

Grand Route 22
1435 Corbais
Tél. : 010/45.54.54

info.carrosserie@gpautomobile.be

PEUGEOT COURT-ST-ETIENNE

Avenue des Combattants 1
1490 Court-Saint-Etienne
Tél. : 010/62.16.62

info.cse@gpautomobile.be

www.gpautomobile.be



Glaverbel • St Gobain
Réparations • Remplacements

Verres clair et imprimés
Adaptation de doubles vitrages dans châssis existants
Agréé Ethias et Fortis

Rue de Méruvaux 1A
1490 Court-St-Etienne
Tél. 010 61 58 57
Fax 010 61 24 97
vgr8@skynet.be



SPORT
CULTURE

ECOLE DE NATATION
AQUAGYM - ECOLE DE JUDO

www.sport-culture.be 010 400 501



SPRL
BERGER - DRAYE

TOUT POUR VOTRE CLÔTURE

CLÔTURES & PORTAILS

www.berger-draye.be - draye_vincent@hotmail.com
Rue aux Fleurs, 9 - 1341 Cérroux-Mousty - Tél. : 010.61.81.61




DEWÈRE-LEMAIRE

Experts en crédits hypothécaires,
placements et assurances

VOTRE CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE AVEC OU SANS FONDS PROPRES

Plus de 20 partenaires à votre disposition pour trouver la meilleure solution

Visitez notre site www.dlfinance.be

ESPACE DU COEUR DE VILLE 16 - 1340 OTTIGNIES
010/41.40.99 - info@nd2l.be

FSMA 107200CA

emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent



Carnet familial

Décès

Brichot, Jaqueline	01/02	Van Waeyenberghe, Raymonde	28/02
Minsart, Valère	02/02	de Buisseret, Jean	28/02
Dewèze, Armand	03/02	Varga, Sabine	03/03
Goffin, Jeannine	06/02	Nolis, Robert	06/03
Bassiaux, Paulette	06/02	Hillaert, André	06/03
Miknevicus, Dalija	07/02	Verfaillie, Arlette	08/03
Van Eyken, Frédérique	11/02	Joly, Marie	10/03
Therasse, Léon	12/02	Onbelet, Marcel	12/03
Bastin, Marie	16/02	Guillemain, Andrée	13/03
Haddadi, Ahmed	17/02	Lefèvre, Marie	17/03
Verheggen, Yvette	21/02	Walkiers, Eva	17/03
Grandjean, Marc	21/02	Brumagne, Daniel	18/03
Jourdannet, Guy	22/02	Dony, Edmond	18/03
Habimana Makamba, Zacharie	23/02	Lievens, Marc	22/03
Goossens, Daniel	23/02	Leblicq, Raymond	25/03
Riani, Ahmed	25/02	Zimmerman, Liselotte	28/03
Strens, Louise	28/02	Walgraef, Janine	30/03
		Renders, Lucienne	30/03

PST : participez !

Le PST, c'est le Programme Stratégique Transversal que la Ville doit élaborer, qui détermine quels projets seront menés pendant les 6 ans de la mandature communale.

Lors de la Déclaration de politique communale en décembre dernier, le Collège s'est engagé à ce que la population puisse participer à l'élaboration du PST et s'exprimer sur son contenu.

Une série de réunions sont programmées avec les échevins qui portent les différentes thématiques. Rejoignez-nous - à l'hôtel de ville d'Ottignies, à 20h - pour prendre connaissance des propositions du Collège, exprimer votre avis sur celles-ci et proposer de nouvelles idées.

Juin

Jeudi 27 : urbanisme et aménagement du territoire, développement économique et emploi

Juillet

Mardi 2 : politique sociale

Lundi 8 : culture

Mercredi 10 : participation

Jeudi 11 : environnement et bien-être animal

Vendredi 12 : bâtiments et énergie

Mercredi 17 : logement

Août

Mercredi 21 : enseignement

Jeudi 22 : sport et jeunesse

Lundi 26 : mobilité



010 / 43 60 02

S.O.L : réunion publique de restitution

Relative au Schéma d'Orientation Local de l'entrée Nord-Est de Louvain-la-Neuve (S.O.L).

Suite aux ateliers participatifs qui se sont déroulés entre mars et mai derniers, bienvenue à la séance de restitution des résultats, le mercredi 19 juin, à 20h, dans l'auditoire C12 de l'Institut Cardijn (rue de l'Hocaille, 10, à Louvain-la-Neuve). Les principales recommandations du panel de citoyens au sujet de l'élaboration du S.O.L et de l'avenir du quartier y seront exposées.



SOL-LLNcentre@olln.be



Conseil communal

Le compte rendu de la séance du 26 mars.

En début de séance, le chef de file d'OLLN 2.0 Nicolas Van der Maren demande que le point 35, inscrit à huis-clos, soit évoqué en séance publique. Il concerne la décision du Collège de retirer l'acte par lequel Yves Leroy a été désigné «facilitateur aux affaires universitaires et aux hautes écoles» lors du Conseil du 22 janvier. Le conseiller rappelle que son groupe s'était abstenu au moment du vote. La bourgmestre Julie Chantry accepte l'inscription de ce point en fin de séance publique.

Véhicules de police

La bourgmestre Julie Chantry demande aux conseillers d'approuver l'achat de deux véhicules pour la zone de police. Le conseiller Nicolas Van der Maren regrette que le choix ne se soit pas porté sur des véhicules plus écologiques (hybrides, par exemple). Si le point n'est pas urgent, on pourrait le reporter, pour permettre d'étudier des alternatives. La bourgmestre ne veut pas que la police se retrouve sans véhicule: les deux nouveaux doivent remplacer deux anciens qui arrivent en fin de «renting» en 2019. Elle décide de contacter le chef de zone par SMS, pour connaître la date de fin du «renting».

En fin de séance, elle communique la réponse de la police: celle-ci a analysé les offres également pour des véhicules hybrides ou «full électriques», mais leurs coûts étaient beaucoup plus élevés. Le choix s'est porté sur des véhicules à essence plutôt qu'au diesel.

Le conseiller Jacques Otlet remarque qu'un véhicule «full électrique» est évidemment beaucoup plus cher, mais un petit hybride, c'est devenu courant.

La bourgmestre précise que ces véhicules sont acquis via la centrale

d'achat de la police fédérale: le catalogue est sans doute limité. *«Je pense que l'analyse a été faite intelligemment. On peut essayer d'aller plus loin à l'avenir.»*

Le conseiller Hadelin de Beer de Laer signale que le chef de corps peut se séparer du marché de la police fédérale: *«Ce sera peut-être un peu plus cher, mais il trouvera plus chaussure à son pied.»*

Nicolas Van der Maren apprécierait que les dossiers permettent d'avoir une idée des prix.

Les conseillers d'OLLN 2.0 s'abstiennent, à l'exception d'Anne Chaidron-Vander Maren, qui vote «pour» avec la majorité et les conseillères de Kayoux.

Moins d'abstentions

La conseillère Raphaëlle Buxant annonce qu'il y a du nouveau chez Kayoux, maintenant que les assemblées citoyennes sont mises en place: les conseillères s'abstiendront moins souvent.

Elles s'abstiennent néanmoins sur les subsides accordés à l'ASBL Gestion Centre Ville (GCV), pour son fonctionnement (15.000€) et l'organisation d'actions dans le cadre du prochain Festival d'été (8000€).

Au moment de voter l'abstention, le conseiller Nicolas Van der Maren lève le bras... pour un selfie avec sa voisine Nancy Schroeders! *«Dois-je comprendre que vous vous absteniez avec les Kayoux?»*, interroge le président du Conseil Yves Leroy.

Les Kayoux s'abstiennent aussi sur le règlement de travail du personnel (direction, enseignants...) des écoles communales, sur la subvention à la SPRL WIBEE... ainsi que sur la subvention au Comité des Fêtes de Wallonie

pour l'organisation des fêtes en 2019, ce que regrette l'échevin des Fêtes Benoît Jacob: *«Ils s'abstiennent pour le subside aux Fêtes de Wallonie d'Ottignies mais approuvent le subside pour le 21 juillet de Louvain-la-Neuve!»*

La conseillère Raphaëlle Buxant rassure l'échevin: il ne s'agit pas d'avoir un réflexe géographique, les Kayoux se sont aussi abstenus pour les subsides octroyés à la GCV de Louvain-la-Neuve. *«Quand il s'agit de gros montants, on veut que ça passe en assemblée pour un débat avec les habitants.»*

Le point suivant concerne le vote d'un subside de 18.000€ à l'intercommunale ISBW. *«C'est un gros montant... mais notre groupe votera «pour» avec la majorité. Parce que le Conseil communal constitue une assemblée citoyenne, c'est même la première place de débat citoyen»*, ironise le conseiller Nicolas Van der Maren. Les Kayoux votent aussi «pour» ce subside.

Prévention de la radicalisation

L'échevin en charge de la Politique sociale Benoît Jacob présente le rapport d'activités 2018 concernant la prévention de la radicalisation violente. La Région a octroyé un gros subside l'an dernier - pour permettre à nos services de sensibiliser les associations, afin de combattre la radicalisation - le subside 2019 sera sans doute moins élevé. L'échevin évoque le travail effectué avec les cadres de la zone de police, les professionnels qui s'adressent aux adultes «en décrochage», les éducateurs de rue, les personnes relais de la communauté musulmane...

Le conseiller Jacques Otlet demande si ce travail a permis de découvrir des problèmes sur le territoire communal et le cas échéant, de les solutionner.



L'échevin n'est pas au courant de situations, « *mais elles pourraient exister* ». Réponse similaire de la part de la bourgmestre Julie Chantry.

« *Ce serait intéressant de connaître la situation, même si nous comprenons que ce ne soit pas évoqué en séance publique* », considère Jacques Otlet.

Dans la foulée, Benoît Jacob, qui est aussi l'échevin des Cultes, annonce l'octroi d'un subside extraordinaire d'un peu plus de 21.000€ à la fabrique d'église de Céroux pour des travaux de peinture de l'église. « *Je regrette que Patrick Piret-Gérard ne siège plus au Conseil. Président de la fabrique, cela fait plus de 20 ans qu'il attend la remise en couleurs!* » Le conseiller Jacques Otlet suppose que les murs seront peints en bleu (NDLR: la couleur de son groupe politique, aussi celui de Patrick Piret-Gérard).

Piscine olympique

L'échevin en charge des Bâtiments Abdel Ben El Mostapha demande aux conseillers de bien vouloir approuver la convention qui liera les trois copropriétaires (Ville, UCL et Fédération Wallonie Bruxelles) pour la réalisation d'une nouvelle piscine (olympique).

Il résume le projet, dont la Ville sera le maître d'ouvrage: un nouveau bâtiment en bordure du boulevard de Lauzelle, sur un terrain appartenant à l'UCL, dans une enveloppe fermée de 15 millions d'euros TVAC. Les trois partenaires y participeront à raison de 3,3 millions chacun, et la Région accordera un subside d'un peu plus de 5 millions d'euros.

Les Kayoux s'abstiennent, non pas qu'ils remettent en question le projet, mais ils regrettent que la population n'ait pas été consultée. On a seulement tenu compte des souhaits des clubs et des écoles.

Le conseiller Cédric Jacquet félicite le Collège pour ce travail de longue haleine et remercie la Région pour ce beau geste. Il estime qu'il faudrait prévoir une cafétéria à proximité du bassin.

L'échevin des Sports Benoît Jacob répond aux Kayoux qu'il a rencontré de nombreux habitants. « *Ce qu'ils veulent, c'est plus d'heures d'ouverture, un ou deux couloirs accessibles en permanence, pour pouvoir y faire des longueurs.* » Il précise que la piscine sera accessible aux personnes à mobilité réduite, aux aînés... « *En réunion, vous nous avez dit que les habitants voulaient une piscine du type Valibi. Cela nous intéresse d'avoir vos informations, on essayera d'en tenir compte. Valibi est à côté et c'est 5€ pour les enfants. Des tuyaux partout, ce n'est pas ce qui est demandé chez nous. Mais il y aura des espaces pour les familles, pour pouvoir jouer dans l'eau.* »

L'échevin des Bâtiments rassure: « *On dit que c'est une piscine olympique, mais on est en train d'étudier le concept d'une piscine pour tous. La profondeur pourra être remontée de 3 à 2 mètres. On pourra diviser la piscine en quatre.* »

Le conseiller Hadelin de Beer de Laer ne voit pas ce qu'une consultation plus large pourrait changer, d'autant que le « timing » et l'enveloppe sont serrés. Il faut faire confiance aux techniciens qui ont donné leur avis, qu'on espère le meilleur possible. « *Les besoins d'aujourd'hui ne sont pas nécessairement les besoins de demain. Il faut que la piscine réponde encore à un maximum de besoins, dans 15 ans.* »

Le Premier échevin Cédric du Monceau rappelle qu'être élu, c'est prendre ses responsabilités. « *Le moindre grain de sable, dans ce dossier, risquerait de voir ces 5 millions régionaux aller ailleurs. Nous n'avons pas les moyens de payer la rénovation des piscines actuelles!* »

Les conseillers votent pour, à l'exception des Kayoux.

« Facilitateur »: recours et retrait

La bourgmestre Julie Chantry explique le point n°35 (évoqué en début de séance). Suite au recours d'un conseiller communal (NDLR: Jacques Otlet) auprès de la tutelle

wallonne, le Collège a décidé de retirer l'acte par lequel Yves Leroy a été désigné « facilitateur aux affaires universitaires et aux hautes écoles » lors du Conseil de janvier. Il sera repris plus tard mais proposé différemment.

Le Collège n'a pas attendu l'avis de la ministre, la juriste de la Ville considérant que les remarques du conseiller sont justifiées. Ce point aurait effectivement dû faire l'objet de deux délibérations: l'une pour créer le poste, l'autre pour nommer la personne.

Le conseiller Nicolas Van der Maren rappelle comment Jacques Otlet et lui-même sont intervenus au Conseil de janvier, pour dénoncer la façon de faire du Collège. « *N'était-il pas possible d'entendre déjà ces arguments au Conseil? Va-t-il falloir chaque fois déposer un recours au SPW pour que la majorité considère que les arguments de la minorité sont sérieux?* », interroge-t-il.

La bourgmestre répond qu'elle n'est pas juriste. « *Nous estimions que ce n'était pas un problème d'avoir fait les choses comme ça. Je trouve que ce recours a un côté peu intéressant, si je peux me permettre, face à quelque chose qui a tout son sens.* »

Le conseiller insiste: « *Comment doit-on faire à l'avenir, quand on est persuadé de tenir un bon argument? Je te passe un coup de fil? Tu vois avec ta juriste? Sinon on dépose une requête? C'est quoi le message ici?!* »

Julie Chantry n'entend pas donner de conseil à la minorité.

Le conseiller Jacques Otlet recommande à la majorité de bien analyser l'ensemble de la demande qu'il a déposée à la Région, car en plus des questions de forme se posent aussi des questions de fond. Il détaille les étapes nécessaires avant de faire un appel – public – aux candidats. « *Il ne s'agit pas ici d'une fonction politique. Or il n'y a que les fonctions politiques pour lesquelles on procède comme vous l'avez fait.* »



Nouvelles de la ville

Le Premier échevin Cedric du Monceau remarque que les étapes décrites par le conseiller reviennent à recruter un employé. *«Ce n'est pas le but poursuivi. Il s'agit ici de bénéficier de l'expérience d'un conseiller.»*

«Du alors vous démissionnez et faites entrer votre candidat à votre place, dans une fonction politique», invite Jacques Otlet.

«Ah, je comprends mieux, c'est donc l'objectif de votre démarche», considère le Premier échevin.

Le point est voté à l'unanimité moins l'abstention d'Yves Leroy.

Transport de l'énergie

En fin de séance, le conseiller Hadelin de Beer de Laer informe les conseillers de la réorganisation de l'actionnariat wallon dans le domaine du transport de l'énergie: sujet complexe. Le conseiller Nicolas Van der Maren y voit une communication Ecolo à deux mois des élections. Il embraie et communique à son tour, longuement. Le Premier échevin Cedric du Monceau les remercie de rehausser les débats et d'éclairer les conseillers sur un sujet qui reste flou (NDLR: et qui ne semble pas passionner l'assemblée).

Le Conseil se termine avec le traditionnel quart d'heure de questions. On y parle de la convention «Smart City» passée avec Proximus, de la prolifération des panneaux de clôture en bois qui créent des murs aveugles à front de voiries, du mauvais état de la plaine de jeux située près du parking du Monument, des deux processus «SOL» à Louvain-la-Neuve auxquels les conseillers ne peuvent pas participer, des branches qui risquent de boucher les égouts au bas de la rue du Roi Chevalier, de la remise en état des cuisines de la salle de Céroux et de la pollution par les cartes plastifiées déposées sur les vitres des voitures. ■

Le compte rendu de la séance du 30 avril.

Avant l'examen de l'ordre du jour, un citoyen – Guillaume Léonard – interpelle le Conseil sur «les Villes intelligentes et la 5G». *«Je ne pousse pas à y renoncer, mais à quels besoins sont-ils sensés répondre? Personne n'a consulté les 11 millions de Belges à ce sujet. Verra-t-on Ottignies-Louvain-la-Neuve se déclarer hors 5G et hors villes intelligentes?»*

Guillaume Léonard explique que le groupe Kayoux (dont il fait partie) a rassemblé une trentaine de personnes autour du thème des «smart cities». Avec les moyens dont elle dispose, la Ville pourrait sensibiliser beaucoup plus de monde, dit-il.

L'échevin en charge du Numérique Philippe Delvaux rappelle que le Collège communal ne détient pas de compétences dans ces matières. Il espère que M. Léonard profite de la campagne électorale pour interpeller les candidats aux responsabilités régionales, fédérales et européennes. S'agissant des ondes, il explique comment notre Ville applique le principe de précaution en privilégiant le câblage



Guillaume Léonard, citoyen, interpelle le Conseil sur «les Villes intelligentes et la 5G».

pour les communications entre ses bâtiments, en mettant à jour (tous les deux ans) son cadastre sur les antennes... en s'opposant même au placement de certaines antennes. *«Avez-vous posé la question aux spécialistes de l'UCL? Sont-ils favorables à la 5G ou non? Est-ce que l'Université déploie le Wifi dans ses bâtiments?»*, interroge l'échevin. *«Nous avons l'intention d'acquérir des appareils qui permettront de mesurer les ondes dans les habitations. Nous organiserons des séances d'information, mais c'est à*

la Région que revient l'initiative de consulter les citoyens.»

Philippe Delvaux évoque le sondage «smart city» organisé récemment par le Conseil consultatif du Numérique, dont font partie plusieurs membres de Kayoux. Quelque 450 personnes y ont répondu, les résultats sont disponibles sur notre site www.oln.be et seront utilisés pour élaborer le Programme Stratégique Transversal (PST) de la nouvelle mandature.



Matériel de police

La bourgmestre Julie Chantry présente plusieurs points de police, notamment une facture de 10% supérieure à l'estimation pour l'acquisition d'armement.

Les conseillères Kayoux estiment que l'achat d'armement devrait faire l'objet d'une délibération citoyenne et s'abstiennent. «*Dois-je comprendre que Kayoux se pose la question de l'utilité d'équiper nos policiers chargés d'assurer la sécurité des citoyens?*» réagit le conseiller Nicolas Van der Maren. «*Nous voulons savoir quel type d'arme et à quoi ça va servir*», répond la conseillère Raphaële Buxant. «*A quoi ça va servir?*», s'étonne le conseiller d'OLLN2.O. La conseillère Kayoux évoque ce qui se passe en France (NDLR: nous supposons, la polémique autour du lanceur de balle de défense, lors des manifestations des Gilets jaunes).

Les Kayoux sont également les seules à s'abstenir au sujet de l'acquisition de huit «bodycam» que les policiers porteront sur le corps et pourront activer - en prévenant leur interlocuteur - si une interpellation tourne au vinaigre. «*Le policier pourra choisir de ne pas filmer, mais le citoyen ne pourra pas refuser*», justifie Géraldine Pignon.

La bourgmestre explique que la période pendant laquelle notre police a pu tester les «bodycam», trop courte, n'a pas permis d'évaluer l'intérêt de cet équipement. «*On souhaite se donner un an pour mesurer les effets. Nous pensons que ce sera préventif («pour calmer le jeu») et que ça permettra d'objectiver les choses («je regrette qu'on n'en disposait pas lors de l'incident de décembre à la gare d'Ottignies»). Ce sera aussi pédagogique, si un policier veut avoir l'avis d'un supérieur sur la manière dont l'interpellation a été menée.*»

Le conseiller Hadelin de Beer de Laer comprend que les Kayoux suspectent un déséquilibre des

droits entre les policiers et les citoyens. «*S'il n'allume pas sa bodycam et qu'il y a un problème, c'est le policier qui devient suspect*», considère-t-il.

«*On est contentes d'apprendre que le processus sera évalué dans un an. A ce moment, on pourra décider*», conclut Géraldine Pignon.

Navette autonome

L'échevin en charge de la Mobilité David da Câmara Gomes présente le projet de navette autonome baptisé «Navajo». Il explique comment la Ville a répondu - en urgence - au projet «Digital Wallonia Territoire intelligent». Les subsides wallons (255.000€) lui permettront de tester pendant un an l'intérêt d'un véhicule électrique d'une autonomie d'environ 9h, dans le parc scientifique de Louvain-la-Neuve. Coût total: 872.000€, mais la Ville ne devra déboursier que 30.000€. L'expérience sera réalisée en partenariat avec la Province (50.000€), l'UCL (25.000€), l'incubateur chinois CBTC (3.000€), le Service Public de Wallonie et l'intercommunale inBW. Les TEC mettront deux chauffeurs à disposition, ainsi que leur expertise technique.

«*La navette autonome sera un véhicule électrique sans chauffeur d'une quinzaine de places. Elle effectuera de 6 à 8 arrêts sur un parcours de 2,5km*», détaille l'échevin. «*Un second minibus avec chauffeur permettra de tester le transport à la demande. Les utilisateurs commanderont leur course 15 minutes à l'avance, via leur smartphone ou interface web, ou par téléphone. Un système de gestion centralisée équipé d'intelligence artificielle déterminera le meilleur parcours pour regrouper potentiellement plusieurs passagers. Ceux-ci recevront l'information sur leur lieu d'embarquement et disposeront de 15 minutes pour le rejoindre.*»

David da Câmara fait face à une volée de critiques, notamment sur

le fait qu'en rentrant son projet, la Ville a dû cocher une case précisant qu'elle s'engageait à renoncer - à partir de l'exercice budgétaire 2020 - à lever toute taxe sur les mâts, pylônes ou antennes affectées à la réalisation d'une opération mobile de télécommunication par l'opérateur du réseau public de télécommunications locales. «*On l'a cochée mais avec les doigts croisés derrière le dos, on ne se sent pas engagés plus que ça*», précise l'échevin. Il est soutenu par son collègue en charge du Budget Philippe Delvaux, qui remarque que le législateur régional n'a pas à imposer ce type de limites aux communes.

Plusieurs conseillers de la minorité regrettent le contexte d'urgence, qui n'a pas permis d'étudier les besoins et les alternatives. «*Quel est le critère qui fait qu'on propose cet endroit pour tester la navette? A-t-on la garantie qu'elle fonctionnera avec la 4G?*», demande Raphaële Buxant. Jacques Otlet revient sur le parcours de 2,5km. «*Je fais ça régulièrement à pied, en 30 minutes. Nous allons investir 872.000€ de bon argent en grande partie public pour permettre à quelques intellectuels de haut vol des parcs scientifiques de jouer avec leur smartphone dans le but de se faire transporter sur 2,5km: je ne vote pas pour ça!*»

La conseillère Nadine Fraselle rappelle que la navette se trouvait dans les programmes de plusieurs partis politiques. «*Ce n'est pas possible de faire une consultation sur tout, sinon on va perdre notre chance à chaque fois. L'investissement de la Ville est raisonnable. C'est un test. Je suis fière qu'Ottignies-Louvain-la-Neuve participe à ce projet pilote.*»

La conseillère Mia Dani est favorable à une navette, mais plutôt pour des personnes âgées qui ont des difficultés à marcher, à utiliser un GSM... et qui habitent loin des centres urbains.



«Etre pilote pour après ne pas avoir de suivi, ça n'a aucun intérêt», ajoute la conseillère Nancy Schroeders, qui regrette que notre Ville soit pilote dans un tas de trucs dont elle doute du bon fonctionnement (NDLR: elle évoque les crèches parentales).

L'échevin de la Mobilité s'emporte: «Autant dire qu'on ne répondra plus JAMAIS à des appels à projets. Plus JAMAIS, JAMAIS, plus JAMAIS. Car organiser une réflexion citoyenne dans des délais aussi courts, c'est impossible. Autant organiser une consultation pour décider de renoncer à tout subside, A TOUT JAMAIS: voilà une belle décision participative!» David da Câmara signale cependant que la population a été consultée au travers du sondage «smart city» initié par le Conseil consultatif du Numérique. Ceux qui y ont répondu se sont prononcés en faveur d'une navette autonome.

«La 5G, la 6G, la 27G! Il n'y a PAS aujourd'hui de 5G! Il est prévu que le projet se fasse avec la 4G. Le monde tourne autour de nous. Voulons-nous rester les derniers à refuser absolument les nouvelles technologies, par principe? Et demain, être dépendant de tous les autres, parce que nous n'avons aucun savoir-faire? Non? Eh bien profitons des opportunités! Vous devriez admirer le fait qu'on est capable de monter un projet dans un délai aussi court!»

La conseillère Bénédicte Kaisin remarque que les conseillers ont bien compris l'énerverment de l'échevin. «BIEN, BIEN, BIEN compris», dit-elle. «Mais vous n'avez pas parlé de l'itinéraire. Le limiter au parc scientifique, c'est dérangeant.»

L'échevin répond que ce projet n'a pas pour objet de régler les problèmes de liaisons inter-quartiers, pour lesquels il faudra développer tout autre chose.

Les Kayoux votent contre, 4 OLLN2.O s'abstiennent, les autres conseillers votent pour.

Canettes et sonomètres

L'échevin de l'Environnement Philippe Delvaux présente la convention qui liera la Ville et Be WaPP pour la récupération des canettes usagées ramassées dans l'espace public. Notre Ville sera pilote pour tester - pendant 24 mois - un système de récupération manuel, en partenariat avec le Centre Sportif Local Intégré (CSLI) des Coquerées. Une machine sera utilisée dans un an. Unanimité.

Dans le cadre d'une convention à conclure avec l'UCLouvain pour le placement de sonomètres sur ses bâtiments, Philippe Delvaux et la bourgmestre Julie Chantry proposent une évaluation des appareils placés depuis quelques mois à Louvain-la-Neuve. Il n'est pas simple d'interpréter les premières données, et encore moins de voir comment elles permettront d'orienter le travail des équipes de police sur le terrain. On constate qu'il y a des pics de bruit à la rue des Bruyères, à la Grand-Place, dans la Grand-Rue... mais le temps que la police arrive, le bruit a souvent disparu. Il faudra étudier s'il y a des récurrences, dans certains quartiers, certains jours, à certaines heures...

Les Kayoux regrettent que le Collège ait décidé de placer les premiers sonomètres sans consulter le Conseil/la population et votent contre (les autres conseillers votent pour). «Nous devons avoir une réflexion sociétale, car les sonomètres sont des appareils connectés. Nous manquons d'informations sur le plan juridique», justifie Raphaële Buxant.

L'échevin en charge des Bâtiments Abdel Ben El Mostapha annonce que les deux points relatifs au projet de construction d'une piscine olympique sont reportés d'un mois.

«La Fédération Wallonie Bruxelles a apporté des modifications au dossier; nous souhaitons pouvoir les analyser», explique l'échevin.

Le conseiller Nicolas Van der Maren regrette qu'aucune communication n'ait été faite auprès des conseillers au sujet de la nouvelle localisation proposée par la Fédération (à hauteur de la pisciculture de l'UCLouvain/rond-point de Blocry). L'échevin répond qu'il en a été question en séance de la Commission des Affaires générales.

La discussion s'entame alors que l'échevin a annoncé le report des points. «On ne discute pas sur des points reportés», s'impatientent les conseillères Viviane Willems et Cécilia Torres.

Conseils consultatifs

En fin de séance, le conseiller Nicolas Van der Maren propose la création d'un Conseil consultatif de la personne en situation de handicap. La bourgmestre Julie Chantry rappelle qu'il y avait 12 Conseils consultatifs lors de la précédente mandature. Ils ont fonctionné avec des succès divers. Un processus d'évaluation doit être mis sur pied, pour voir quelles adaptations doivent éventuellement être apportées pour que les Conseils consultatifs répondent mieux aux demandes. La proposition de Nicolas Van der Maren sera intégrée dans cette réflexion.

La conseillère Jeanne-Marie Oleffe se souvient qu'un Conseil consultatif de la personne handicapée a existé dans le passé. «Mais seules trois personnes y participaient», rappelle l'échevin Benoît Jacob. Il a donc fusionné avec le Conseil consultatif des Affaires sociales. ■

Nouvel appel à candidatures

Pour le renouvellement intégral (président et membres) de la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM).

L'appel à candidatures organisé en février dernier n'a pas permis de recueillir assez de candidatures émanant de certaines parties du territoire communal, et plus particulièrement des habitants du plateau Ouest de la commune.

Le Collège communal a dès lors décidé de relancer un nouvel appel à candidatures, pour également augmenter le nombre de candidats et pouvoir ainsi s'assurer d'une disponibilité suffisante de candidats pour pallier les aléas de la vie qui conduisent chaque année certains membres à devoir démissionner de leur poste. Le travail d'une CCATM s'étalant sur une période d'environ 6 ans, il importe en effet de disposer d'un nombre suffisant de candidats pour pouvoir assurer le remplacement des départs.

Les candidatures reçues lors de l'appel organisé en février restent prises en compte et ces candidats ne doivent dès lors pas introduire une nouvelle candidature.

Le Conseil communal choisira les membres de la commission en respectant :

- une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
- une répartition géographique équilibrée ;
- une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
- une répartition équilibrée hommes- femmes.

Votre acte de candidature devra contenir :

- Votre nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile (vous êtes domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que vous représentez est situé dans la commune).
- parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux que vous souhaitez représenter (à titre

individuel ou comme représentant d'une association) ainsi que vos motivations au regard de ceux-ci.

- Si vous représentez une association, le mandat que vous y exercez.

Les actes de candidatures doivent être introduits exclusivement au moyen du formulaire spécifique d'acte de candidature (disponible sur le site www.olln.be) et adressés au Collège communal jusqu'au 30 juin 2019 inclus.

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) ;
- soit par courrier électronique ;
- soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale. ■



urbanisme@olln.be

Service Urbanisme,
Espace Cœur de Ville, 2
1340 Ottignies

Rénover, pour plus de confort et d'économies

Notre Ville, Climact, la Maison du Développement Durable (MDD) et OLLN Energie|Climat vous invitent à une soirée d'information de la plateforme de rénovation énergétique des logements d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 20 juin, à 20h, à l'hôtel de ville (avenue des combattants, 35, à Ottignies).

- Vous êtes propriétaire d'une maison : vous voulez améliorer votre confort thermique ?

Réduire vos dépenses de gaz et d'électricité ? La plateforme de rénovation des logements vous guide dans vos démarches techniques et administratives, pour rénover votre maison au label énergétique A ;

- Vous êtes architecte, entrepreneur, auditeur PAE : rejoignez la plateforme en tant que professionnel ;

- Vous avez réalisé une rénovation énergétique ambitieuse : partagez votre expérience.

Merci de vous inscrire via le site de la MDD : www.maisondd.be



010 / 47 39 59

Grosse frayeur aux Bruyères

La bourgmestre Julie Chantry a déclenché le Plan d'urgence communal, le 9 mai à 9h46 (et l'a levé à 12h47) en raison d'une fuite de gaz, suite à un accident de la route, rue de la Ferme des Bruyères à Louvain-la-Neuve.

Sur recommandation des pompiers, l'école Escalpage et le centre de jour

ont été évacués : 114 personnes ont rejoint les Clairs vallons, où elles ont été encadrées par une équipe médicale chargée de rassurer les enfants et adultes qui en avaient besoin.

La fuite de gaz a été neutralisée par Ores à 10h15 et à 11h30, les enfants rejoignaient leur école, puis

leurs familles, afin de se remettre de leurs émotions à la maison.

La directrice de L'escalpage a remercié la bourgmestre et les équipes pour la qualité des interventions.



« Smart city »

Le récent sondage « smart city » a permis d'identifier les priorités numériques des habitants. Ceux-ci seront invités à participer au choix des outils qui semblent répondre le mieux à leurs attentes.

Le responsable du service Informatique de la Ville Pierre Richard, l'échevin en charge du Numérique Philippe Delvaux et le président du Conseil Consultatif du Numérique (CCN) Vincent Gallez commentent les résultats du sondage « smart city » mis en ligne au début de cette année. Quelque 450 habitants y ont répondu.

Le président du CCN est satisfait - « Cela représente 2% de la population consultée aux dernières élections communales, ce n'est pas si mal pour un premier sondage » - même s'il regrette une participation très faible des moins de 18 ans. « Nous n'avons pas touché non plus les habitants « numérique-fracturés » : plus de 95% ont répondu via un support informatique. La majorité de ceux-là ne voient évidemment pas l'utilité de développer notre Espace Public Numérique. Certaines réponses doivent donc être interprétées avec prudence. »

L'objectif du sondage ? Connaître les préoccupations et les attentes des citoyens. Pour aider le Collège à concevoir une stratégie à long terme, dans laquelle les habitants se retrouveront.

Le Conseil du Numérique s'est réuni à deux reprises, en avril et en mai, pour analyser les résultats du sondage. Il a identifié les thèmes majeurs et souhaite maintenant que les citoyens participent à la sélection des systèmes informatiques à retenir pour améliorer les services existants et répondre aux nouveaux besoins.

Respect de la vie privée

Les habitants se sont prononcés en faveur du développement

d'une plateforme citoyenne, d'un guichet électronique, d'un système qui permette de signaler des problèmes sur l'espace public, de la retransmission en différé de projets communaux, de la vente en ligne de produits locaux, de l'échange de biens et services et des lampadaires intelligents.

« 65% des votants ont qualifié de « souhaitable » ou « intéressant » le projet déjà décidé d'une navette autonome. »

L'échevin en charge du numérique insiste : « Le questionnaire ne reflétait pas ce que la Ville a envie de faire, c'était beaucoup plus large ! Les réponses négatives sont intéressantes aussi. Elles démontrent que nos habitants sont sensibles aux questions liées au respect de la vie privée et à la protection des données, ainsi qu'à l'influence des ondes électromagnétiques sur la santé. »

Philippe Delvaux promet que des séances d'information seront organisées, au sujet des ondes, et que la Ville va acquérir des appareils qui permettront d'en mesurer la puissance dans les habitations.

« On ne va pas vivre sans le numérique : on ne peut pas arrêter les ondes. Mais le Collège applique le principe de précaution. Et il poursuit sa politique de câblage entre les bâtiments communaux plutôt que d'y développer le Wifi, même si ça coûte plus cher. »

En même temps, le Wifi urbain doit être déployé en certains endroits pour éviter la fracture numérique. Et on ne peut s'en passer dans nos écoles, où on encourage l'usage des tablettes.

« Beaucoup d'habitants ont profité du sondage pour se lâcher sur l'urbanisme, la mobilité... Pas toujours constructif, mais cela donne une idée des préoccupations des uns et des autres. Et confirme la tendance à la participation citoyenne. »

Planning

Le CCN va faire des recommandations au Collège, lequel doit terminer l'élaboration de son PST pour la fin de l'été (ce document reprendra les principaux projets pour les six années à venir).

Il va aussi informer les autres Conseils consultatifs, les services communaux... des résultats qui les concernent.

Après quoi, il invitera les habitants à participer à ses prochaines réunions, pour contribuer à choisir les outils numériques les plus opportuns : une plateforme citoyenne, d'accord, mais comment l'organiser ?

« Les choix seront le résultat d'un dialogue entre l'administration, le politique et les citoyens », se réjouit l'échevin. ■

Toujours marquer le stop

A vélo ou en voiture, sur la route, il s'agit d'être prudent. Les élèves des écoles d'Ottignies-Louvain-la-Neuve l'ont découvert au Bon Air (Mousty), avec les policiers de la Cellule éducation et prévention du Brabant wallon.



Les élèves de l'école communale de Lauzelle ont découvert le code de la route, sur la piste du Bon Air.

Une quarantaine d'élèves en 5^e et 6^e primaire à l'école communale de Lauzelle - classes de Martine Van Rompaey et d'Elisa Berghans - ont passé une partie de la matinée du 7 mai dans le quartier du Bon Air (Mousty), avec les deux policiers de la Cellule éducation et prévention du Brabant wallon.

Olivier Coppée (détaché de notre zone de police) et Nathalie Reigniez (détachée de la zone de Waterloo) leur ont expliqué le code de la route et présenté les quatre familles de panneaux: interdiction, obligation, danger, indication.

Les élèves ont pu mettre la théorie en pratique, sur la piste dessinée au sol au fond de la rue Jules Destrée. Ils y ont circulé à vélo (le casque sur la tête) et en go-kart (pour représenter les voitures).

« Nous avons inauguré la piste le 29 avril. C'est une piste fixe, sur laquelle nous installons et désinstallons une trentaine de panneaux et quatre feux, tous les jours de nos formations », expliquent les policiers. « Nous déconseillons aux enfants de s'y entraîner en dehors des séances de formation,

car la rue n'est alors pas fermée à la circulation et les panneaux ne s'y trouvent pas. »

La Cellule éducation et prévention du Brabant wallon - qui dépend du Gouverneur - existe depuis 2 ans. Elle milite auprès des communes pour obtenir une piste dans chaque zone de police de la province. Ottignies-Louvain-la-Neuve est la première piste opérationnelle. Chaumont-Gistoux en aura une dès le mois de septembre, Jodoigne sera la 3^e. Nivelles dispose d'une piste provinciale, utilisée par l'Association des Parents pour la Protection des Enfants sur la Route (APPER).

Tous les deux ans, toutes les écoles

Ce sont les élèves de l'école Saint-Pie X du Petit-Ry qui ont été les premiers à emprunter la piste. Suivis par les élèves de l'école Notre-Dame et de l'école communale de Mousty, ceux de Lauzelle, La Croix et Limelette, et enfin ceux de l'athénée.

« Nous proposons la formation tous les deux ans, à toutes les écoles de la commune (tous réseaux confondus), pour leurs élèves en

5^e et 6^e primaire. Les enfants doivent avoir au moins 9/10 ans. A cet âge-là, tous ne maîtrisent pas encore bien la gauche et la droite. »

Notre zone de police a détaché un agent ou un inspecteur qui, à côté des deux policiers de la Cellule, a veillé à ce que les consignes soient correctement appliquées sur la piste. Le 7 mai, c'est l'inspecteur Olivier Taburiaux - l'agent de quartier du Bon Air - qui a félicité les bons conducteurs et verbalisé les chauffards.

« On est en balance entre le ludique et le pédagogique. On essaie de mettre les enfants en situation la plus proche possible de la réalité, mais pour eux, c'est ludique. Donc certains sont distraits, ne respectent pas les panneaux, brûlent les feux, roulent trop vite... On leur impose 2 minutes d'arrêt en cas d'infraction. »

Les élèves ont appris qu'il faut toujours marquer le stop. Et que si un policier lève les bras dans un carrefour, ce sont ses indications qui priment sur les feux.

« N'oubliez pas de montrer votre intention de changer de direction, avec votre bras. Si vous êtes engagé dans le carrefour, il faut le dégager en allant vers l'avant, ne jamais s'arrêter au milieu. »

Cela fait beaucoup de choses à retenir. Mais c'est une première séance. La Cellule propose de revenir cet été, pour dispenser la formation aux jeunes qui fréquentent la Plaine de vacances communale, pourquoi pas ?

« Nous rencontrons aussi les élèves de rhéto, avec une voiture tonneaux. La sensibilisation à la sécurité routière s'organise tout au long de la scolarité, pour former de bons usagers de la route. » ■



AD Limal

La Saison des
BARBECUES
est ouverte!

✂ AU MENU: VINS DE QUALITÉ, TENDRES GRILLADES,
MARINADES SAVOUREUSES ET ASSORTIMENTS ALLÉCHANTS. ✂



AD DELHAIZE Limal «Chez Darche» • Tél. 010 42 03 03

HORAIRE - ouvert tous les jours :

Le lundi de 13h à 19h • Du mardi au samedi de 8h30 à 19h • Dimanche et jours fériés de 8h à 12h

Mobilité réduite ?

Les ASBL néolouvainistes «Un bout de chemin» et «Mobilité à Petit Prix» acceptent les chèques-taxi de la Ville.

L'ASBL «Un bout de chemin» transporte et accompagne les personnes à mobilité réduite. Déplacements (médicaux, familiaux, événement sportif ou festif), aide aux démarches administratives, accompagnement spécifique sur demande. Les trajets s'effectuent

au départ de Louvain-la-Neuve et ses alentours, pour la Belgique et les pays limitrophes.

Le transport est assuré par un chauffeur expérimenté. Le véhicule est équipé, selon la nécessité, pour voyager en chaise roulante électronique ou manuelle.

Tarif forfaitaire de prise en charge: 8€. Tarif au km: 1€. Le trajet retour réalisé dans la même journée est facturé à la moitié du tarif aller. Tarif identique la nuit et le week-end. ■

 **010 / 68 80 73**
www.unboutdechemin.be

L'ASBL «Mobilité à Petit Prix» possède un véhicule adapté (personne en chaise roulante et 4 accompagnants éventuels). Elle parcourt tout le Brabant wallon et au-delà, au départ de Louvain-la-Neuve, tous les jours de la semaine.

Pour les 20 premiers km: 25€, prix forfaitaire. De 21 jusqu'à 30km: 1,20€/km. Au-delà: 1€/km. Frais d'attente: 10€ par ¼ d'heure (premier ¼ d'heure gratuit). Dimanches, nuits (de 22h à 6h du matin) et jours fériés: majoration de 20% sur les tarifs précités. ■

 **0484 / 79 87 89**
www.mobipp.be

Chèques-taxi

Les chèques-taxi de la Ville sont destinés aux personnes de 60 ans et plus, et/ou handicapées. Achat possible de 75 chèques par année civile, pas d'inscription préalable, liberté d'action et de déplacement 7 jours/7, distance illimitée, choix entre plusieurs sociétés de taxis.

Des conditions de revenus sont requises: pour pouvoir acheter pour 2€ un chèque qui a une valeur de 5€, le revenu annuel brut imposable du ménage ne doit pas dépasser 19.105,58€. Cette somme est augmentée de 3.536,95€ par personne à charge ou cohabitante. Ces montants correspondent au statut BIM (01/09/2018).

 **010 / 43 61 70**

Subside en faveur d'actions vers le Sud

Plusieurs citoyen(ne)s d'Ottignies-Louvain-la-Neuve sont engagé(e)s dans des actions en faveur des populations du Sud ou les soutiennent.

Chaque année, la Ville prévoit un budget pour subsidier certaines des initiatives choisies parmi celles proposées au Conseil consultatif Nord-Sud.

Demandez le dossier concernant cet appel à projets. Il y figure, entre autres, un formulaire qu'il est impératif de compléter et de joindre au dossier que vous rentrez.

Adressez votre demande au Collège au plus tard le 1^{er} septembre 2019.

Outre le formulaire indispensable, votre dossier peut contenir toute information que vous jugez utile à la bonne compréhension de votre projet et à son évaluation.

Un groupe d'analyse examinera les demandes en fonction de critères précis qui font partie du dossier qui vous est remis, dont les points essentiels sont:

- une coopération qui soutienne les citoyens des pays du Sud précarisés dans leur mise

en œuvre de projets de développement;

- une coopération ayant dans notre commune une portée éducative.

Le groupe d'analyse sélectionnera les dossiers qu'il recommande au Collège, lequel, s'il agrée, les soumettra au Conseil communal qui statuera in fine. ■

 **010 / 43 61 94**
ccns@olln.be



Bénévole à la vestiboutique ?

La Croix-Rouge recherche des volontaires pour sa vestiboutique située au n°3 du bd Martin, à Ottignies. Des personnes organisées, ayant le sens de l'accueil et de l'écoute, disponibles au moins 1/2 journée chaque semaine.



Chantal, Lamia et Elisabeth conseillent les clients, toujours dans la bonne humeur!

La vestiboutique est un lieu convivial et ouvert à tous, où sont vendus des vêtements de seconde main de qualité pour bébés, enfants et adultes.

Les tarifs se veulent très accessibles (+/- 4€ pour jupe, pantalon ou chemisier), ce qui permet un achat dans la dignité pour les personnes précarisées. La gratuité est pratiquée en

cas d'urgence (incendie, grands froids...) ou d'extrême pauvreté.

«Monsieur et Madame tout le monde» franchissent aussi la porte de la vestiboutique, par philosophie d'achat: pour consommer de manière durable et éviter le gaspillage, pour prendre part à l'économie solidaire et sociale. La vente des vêtements permet en effet de récolter des fonds pour financer d'autres

activités de solidarité de la Croix-Rouge. A Ottignies, les bénéficiaires de la vestiboutique soutiennent les épiceries sociales qui permettent aux familles précarisées de faire leurs courses en payant 50% du prix d'achat des marchandises.

La vestiboutique est ouverte du mardi au vendredi, de 9h30 à 17h. L'équipe cherche à étoffer ses permanences et à ouvrir le samedi matin. Rejoignez les volontaires qui trient les vêtements, les mettent en rayon, tiennent la caisse, accueillent et conseillent les clients, gèrent les stocks... Faites-vous connaître auprès d'Arlette Recolet (0491 / 12 42 17) ou Marthe Maquet (0477 / 37 95 06). ■

La vestiboutique reçoit vos dons (vêtements propres et en bon état: pas de tirette cassée, pas de boutons manquants, pas de taches ni de vêtements déchirés) pendant les heures de permanence.

«Unisound», accessible à tous

La 6^e édition de l'Unisound BW Festival - organisé par l'ASBL Unisound, dont la plupart des membres résident dans notre ville - aura lieu les 27 et 28 juin, de 10 à 20h, au PAMexpo (Parc à Mitrailles) de Court-Saint-Étienne.

Cet événement musical est certifié 100% accessible aux personnes porteuses de handicap (hauteurs de bars adaptées, menus en braille, zone nursing, interprétation de certains concerts en langue des signes...). Il propose une programmation musicale belge éclectique (Coline et Toitoin, Max Leardini, Sysmo, Whatever!, Loka ans the moonshiners, Ebbène, Pierres, Alek et les japonaises) et des animations de qualité en adéquation avec les différents types de handicap (physique, mental ou sensoriel).

L'objectif visé est triple: permettre aux festivaliers porteurs de handicap de vivre une expérience culturelle unique (pour qu'ils n'aient plus peur de participer à

d'autres grands festivals par la suite), sensibiliser le public de festivals dits «classiques» à la beauté de l'inclusion de tous dans la société, permettre aux proches (famille, aidants, personnel éducatif...) de trouver un soutien, une reconnaissance des joies et difficultés vécues, en mettant l'inclusion en pratique dans un très bel événement public.

L'Unisound BW Festival a accueilli environ 9000 festivaliers au cours de ses cinq premières éditions, dont 80% de personnes en situation de handicap. C'est dire la nécessité d'organiser ce genre d'événements.

- Pass 1 jour: 10€ en prévente, 15€ sur place;
- Pass 2 jours: 15€ en prévente, 20€ sur place.

Achat des places: <https://www.weezevent.com/unisound-bw-festival-2019>



info@unisound.be • 0476 / 219 764

MAISON CROIX-ROUGE

OTTIGNIES LLN COURT-ST-ETIENNE
Rue de Franquenes, 10, à 1341 Céroux-Mousty
010/41.88.66

- + l'épicerie sociale chez APIDES, Clos de l'Acierie, 1 à Court-St-Etienne, ouverte les **mardi** et **jeudi** de 9h à 12h
- + l'épicerie solidaire Vent du Sud au Placet, Centre Placet Asbl Place de l'Hocaille, 1 à 1348 Louvain-la-Neuve
- + la vestiboutique, Boulevard Marfin, 3 1340 Ottignies ouverte du mardi au vendredi de 9h30 à 16h30
- + le service HESTIA destiné à des personnes isolées
- + les collectes de **sang**
- + les formations (Brevet Européen de Premier Secours, secourisme, etc.)
- + les animations en maison de repos
- + la location de matériel sanitaire : 010 41 07 41

Vous avez envie d'en savoir **plus** sur nos activités et vous avez quelques heures à nous consacrer, nous serons **ravis** de vous **accueillir** en nos locaux. Vous pouvez également nous contacter par mail : MCR.Ottignies@croix-rouge.be

Nous vous en remercions.
Anne Jacobs,
Présidente de la Maison Croix-Rouge

CROIX-ROUGE
de Belgique 



**RÉSIDENCE
VALENTINE**
APPARTEMENTS-SERVICES
LOUVAIN-LA-NEUVE



UN CADRE DE VIE EXCEPTIONNEL AU CŒUR DE LOUVAIN-LA-NEUVE

Appartements en location à partir de 980€/mois (hors charges/services)

INDÉPENDANCE • CONFORT • CONVIVIALITÉ • SÉCURITÉ

INFOS : +32 (0) 10 / 77.48.18 • WWW.RESIDENCE-VALENTINE.BE • BY **ECKELMANS**
CONCEPT IMMOBILIER

COURS DE YOGA

LE HATHA YOGA
pour débutants et initiés
Le mardi de 18h00 à 19h00
et de 19h15 à 20h30

au Monastère de CLERLANDE,
Salle Jacques Dupont (r.-de-ch.)
allée de Clerlande, |
1348 Ottignies-Louvain-La-Neuve

Contactez-moi
yogafrancoisemarion@gmail.com
ou mobile 0475 27 56 02

www.yfm.be

SECURITY CENTER



CH. ROUZEEUW
EVVA
MULT-LOCK

DÉPANNAGE TOUTES MARQUES • VENTE • PLACEMENT
Serrurerie • Clefs • Coffre-fort • Porte blindée & coupe feu
Contrôle d'accès • Automatisation de portes

Notre Expérience = Votre Sécurité !

Chée de Louvain, 371 • 1300 WAVRE • 010.24.11.21
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 18h30 et le samedi de 10h à 17h
info@rouzeeuw.be • www.rouzeeuw.be

Audibilis Centre auditif

La technologie au service de l'audition

**Appareils discrets et performants
Essais sans engagement
Réglage/nettoyage des appareils**



Sur rendez-vous - Parking privé
Avenue Provinciale 28 - 1341 Céroux-Mousty
Tél : 010 61 61 97
info@audibilis.be • www.audibilis.be

Chez Intuition, vous trouvez les lissages brésiliens et les soins capillaires botox de chez Ybera, qui donnent une brillance miroir et une facilité de coiffage incomparables. Les colorations végétales Holi 100% naturelles et 100% vegan. Ainsi que tous les autres services de coiffure traditionnels.

Intuition
La coiffure au naturel

1b, rue Victor Sténuit
1342 Rofessart/Limelette | 0485/17.80.86
Jours de fermetures: mercredi et dimanche.
Intuition, la coiffure au naturel

-20% sur présentation de ce bon valable sur tous les services, uniquement les lundis, mardis et jeudis de 2019. 1 bon/personne.

LA bio SPHÈRE

**100% BIO
100% RESPECT
100% ENGAGÉ**

Ouvert 7 jours sur 7

	9h	13h	19h
lundi			
mardi			
mercredi			
jeudi			
vendredi			
samedi			
dimanche			

Bld du Centenaire 8
1325 Chaumont-Gistoux
tél 010 24 34 41

info@labiosphere.be
www.labiosphere.be





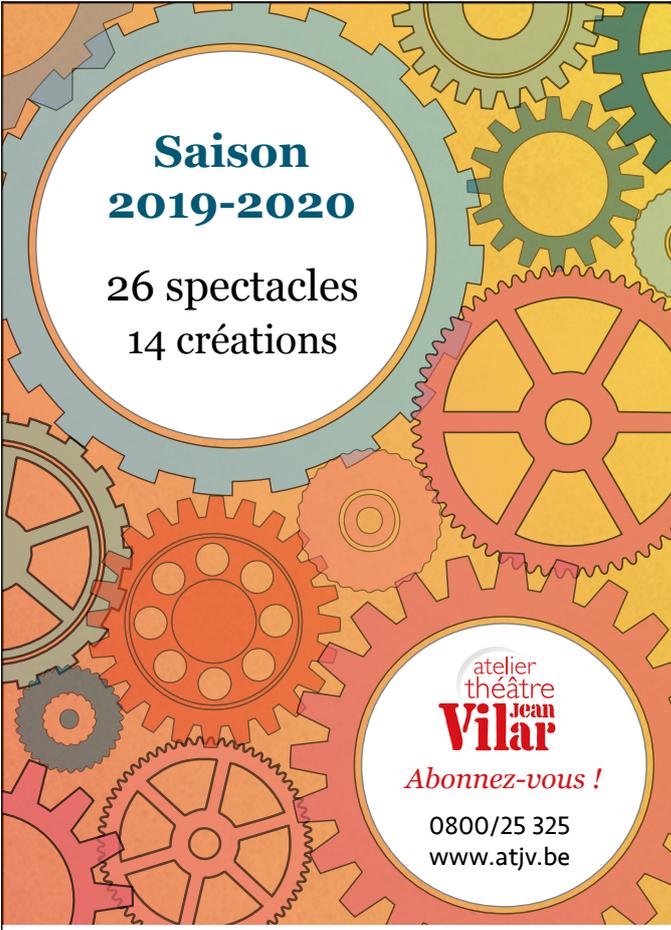
Saison 2019-2020

**26 spectacles
14 créations**

atelier théâtre **Jean Vilar**

Abonnez-vous !

0800/25 325
www.atjv.be



VIDANGE LIMALOISE

**DÉBOUCHAGE, CURAGE, DÉTARTRAGE
DE TUYAUX ET CANALISATIONS**

VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES & CITERNES

DÉBOUCHAGE W.C., ÉVIERS, BAIGNOIRES

TRAVAUX D'ÉGOUTS

DÉBOUCHAGE HAUTE PRESSION

APRES UN PASSAGE PAR CAMERA POUR INSPECTION DE VOS ÉGOÛTS RECEVEZ VOTRE VIDÉO EN COULEURS SUR CLEF USB !

Rue Elie Legrève, 5 • 1300 Limal • Tél. : 010.41.67.50 • 0477.26.04.19 (urgence)
E-mail : vidange.limaloise@skynet.be • www.vidangelimaloise.info



Récoltez les canettes abandonnées

En échange de 200 canettes retrouvées dans la nature (qui peuvent être rapportées en plusieurs fois), vous recevrez deux bons de 5€ à valoir dans des commerces de la ville et au Centre sportif des Coquerées. Vous pourrez choisir de les offrir plutôt à la Saint-Vincent de Paul, pour son action auprès de nos habitants en détresse morale et/ou matérielle.



Merci de rapporter uniquement les canettes retrouvées dans la nature.

Notre Ville participe à un projet pilote de collecte des canettes abandonnées dans la nature, soutenu par la Région (Be WaPP, pour l'amélioration de la propreté publique), en binôme avec Perwez. Cette année, nous testerons la reprise manuelle ; l'an prochain, la reprise à l'aide d'une machine (l'inverse pour Perwez).

Les habitants domiciliés dans notre ville (ainsi que les associations et clubs sportifs qui y ont leur siège) sont invités à rapporter les canettes usagées qu'ils auront collectées dans l'espace public, le dernier samedi de chaque mois, de 10 à 13h, au Centre Sportif Local Intégré des Coquerées (le CSLI, à Mousty).

Les canettes seront comptabilisées

par les bénévoles de la société de Saint-Vincent de Paul, qui bénéficieront d'un subside de 2000€ pour ce faire. En échange de 200 canettes (le retour peut s'étaler sur plusieurs samedis), les ramasseurs recevront (par voie postale) 2 bons de 5€, à valoir chez Biostory (Ottignies), Färm (Louvain-la-Neuve) et au CSLI (pour la location d'un terrain, par exemple).

« Nous espérons convaincre d'autres commerçants d'accepter les bons. Les commerçants seront reconnaissables à l'autocollant qu'ils apposeront sur leur vitrine », annonce l'échevin de l'Environnement Philippe Delvaux. « Cela ne leur coûtera rien. Ils devront simplement renvoyer les bons, même le prix du timbre leur sera remboursé. »

Geste solidaire et écologique

Les ramasseurs pourront choisir d'offrir le produit de leurs collectes à la société de Saint-Vincent de Paul, qui vient en aide à nos habitants démunis (distribution de colis alimentaires, essentiellement) : un geste solidaire, en plus du geste écologique. Ils ne recevront pas plus de deux bons par mois, même s'ils ramassent plus de canettes (une dérogation est possible).

Danny Hermand, président de la Conférence de Saint-Vincent de Paul du Petit-Ry, se réjouit de participer à ce projet, parce qu'il a foi en l'homme. « C'est notre petite pierre à l'édifice, pour contrer la pollution. Il ne faut pas être naïf, c'est une toute petite pierre, mais il faut un début à tout. » Ce projet permettra aussi de faire connaître l'action de la société de Saint-Vincent de Paul.

Le CSLI, sensible au développement durable, est lui aussi ravi de participer au projet, en mettant un garage à disposition pour le stockage des canettes.

Intéressé ? Il est impératif de vous inscrire sur la plateforme PRIMERETOUR.BE, pour recevoir les bons. Il vous sera demandé de signer la convention qui vous engage à ne rapporter que les canettes ramassées dans la nature.

Les canettes récupérées pourront être recyclées et connaître une deuxième vie. ■



Des espaces pour les chevaux

La Ville a déterminé la façon dont elle gèrera les 3,60ha d'espaces verts qui lui ont été rétrocédés par l'UCLouvain, dans le quartier des Bruyères.



Le « parc de Moulinsart », aux Bruyères.

La Ville a informé les riverains du quartier des Bruyères de son projet de gestion du « parc de Moulinsart » (entre le chemin de Moulinsart et la RN238, où la Ferme équestre fait paître ses chevaux) et du parc voisin de la rue Marcel Thiry, à Louvain-la-Neuve. Il s'agit d'environ 3,60ha d'espaces verts, qui viennent de lui être rétrocédés par l'UCLouvain (avec aussi le « parc des Tambourins »).

« Nous avons invité les habitants à plusieurs rencontres, pour leur expliquer notre volonté de sauvegarder la biodiversité et de favoriser la cohabitation entre la nature, la faune et l'humain. Ceci au regard de critères environnementaux, sociaux et financiers », explique l'échevin de l'Environnement Philippe Delvaux. « Notre projet initial a été adapté en tenant compte des remarques des riverains. »

S'agissant de l'aspect environnemental, la Ville a décidé de faucher certains espaces (trois fois par an) et de réduire les tontes sur d'autres (8 à 10 fois par an, en fonction du climat, au lieu des 12 à 15 tontes annuelles de l'UCLouvain). Ceci aura un

impact sur le coût des tontes : entre 15 et 20.000€, plutôt que 25.000€ si on conserve le rythme actuel.

« Pour rencontrer l'objectif social, nous avons souhaité pérenniser les activités de la Ferme équestre, qui arrive au bout de sa période d'emphytéose. Elle désirait bénéficier de plus d'espaces, pour éviter le surpâturage. Notre projet lui accorde 1ha supplémentaire. »

Philippe Delvaux détaille comment certaines parcelles seront réservées aux animaux (des chevaux, mais aussi des moutons et des chèvres) et d'autres seront accessibles au public quand les animaux ne s'y trouveront pas.

« Nous avons établi une convention avec la Ferme, qui lui impose une gestion et un entretien en bon père de famille de ses parcelles et de leurs abords immédiats. Cette convention prévoit notamment le nettoyage de la voirie piétonne. »

Intégrée dans la ville

Le directeur de la Ferme équestre se réjouit de cette collaboration, qui contribuera à la subsistance de la Ferme et permettra une intégration encore plus grande dans la ville.

« Depuis 40 ans, notre gestion a évolué avec la construction de la ville. Nous sommes passés d'un espace complètement ouvert de 24ha à un espace de 4ha subdivisé en plusieurs petites parcelles », rappelle Patrick Guilmot. « Nous sommes traversés par des chemins publics et de ce fait, sommes très accessibles. Au bout du lac, nous sommes un objectif de promenade : les familles viennent voir nos animaux. Ce n'est pas toujours facile (NDLR : les responsables de la Ferme doivent régulièrement rappeler aux visiteurs qu'il ne faut pas nourrir les bêtes), mais plutôt que d'y voir une contrainte, nous essayons d'en faire une opportunité. Nous accueillons la fête du quartier, mettons un terrain à disposition pour le potager communautaire, développons un rucher didactique avec l'école Escalpage... »

Le directeur remarque que les animaux sont au service des humains : aux humains de rendre service aux animaux, en préservant l'espace dont ils ont besoin.

« Nous accueillons 150 personnes en hippothérapie, chaque semaine. Et près de 5000 enfants/an en visite scolaire ou en stage. Les enfants des écoles de villes sont souvent hyperactifs et tendus. Le fait d'être en contact avec les animaux les calme, c'est très épanouissant pour eux. »

A la prairie Urban ?

« Nous espérons répliquer cette expérience dans d'autres lieux » annonce l'échevin de l'Environnement. « Nous avons pensé à la prairie Urban, au centre d'Ottignies, mais il faut d'abord entamer la discussion avec les habitants. Nous nous engagerons uniquement si nous avons le sentiment que le projet est pérenne. » ■

Espacer les tontes

Quelle que soit la taille de votre jardin, la biodiversité y a toute sa place. N'ayez pas de remords à tondre moins souvent ou à laisser une zone non tondue. Cela vous réservera peut-être de jolies surprises. Ainsi les orchidées fuient les tapis verts trop soignés. Elles s'installent en deux ou trois ans dans un gazon peu entretenu et non fertilisé.

Espaces verts communaux

Il y a 20 ans, notre Ville signait la convention «fauchage tardif» et mettait ce principe en application sur de nombreux talus. Depuis deux ans, elle se passe de pesticides.

Cette année, les autorités communales ont décidé de poursuivre l'accueil de la nature en ville, en fauchant certains espaces verts publics de grande taille plutôt que de les tondre. Et en

réduisant le nombre de passages sur les pelouses (en commençant à tondre plus tard et en espaçant les passages).

Ceci pour des motivations financières, mais surtout écologiques. Une herbe plus haute permet d'héberger de nombreuses espèces et contribue à maintenir une plus grande biodiversité.

Oui, les trèfles, pâquerettes et autres pissenlits seront plus visibles sur les pelouses communales! Réjouissez-vous d'une telle affluence, profitez-en pour observer.

«Les gazons sont habités par une myriade d'espèces végétales – jusqu'à 160, selon certaines études – et offrent un habitat favorable à de nombreuses espèces animales», détaille l'éco-conseillère Dorothee Hébrant. «Les fleurs

sauvages sont utiles pour les insectes pollinisateurs. Et puis, une pelouse fleurie, c'est joli!»

Bien entendu, il ne s'agit pas de transformer les espaces verts communaux en friche! Des entretiens seront effectués mais de façon judicieuse. Comme vous dans votre jardin, il s'agit d'entretenir avec bon sens et bienveillance, pour laisser la vie s'exprimer. ■



Les fleurs sauvages, c'est joli (ici au Douaire).

Feux du 21 juillet

L'usage des feux d'artifice est soumis à autorisation (article 63 de notre règlement de police).

1. Introduisez une demande d'autorisation auprès de la Ville, dans les 40 jours précédant la manifestation.
2. N'achetez pas n'importe quoi chez n'importe qui. Les chiens, les chevaux et certains animaux sauvages sont effrayés dès les premières déflagrations. Une alternative existe: les feux d'artifice à bruit contenu, qui émettent moins de décibels.
3. Respectez les règles de sécurité pendant le feu d'artifice.
4. Par correction, prévenez vos voisins.

Activités «nature»

Les 16 juin et 21 juillet, au bois du Buston (Limelette)

De 9h30 à 12h: participez à la gestion d'un espace sauvage (le rond-point du Buston).

De 9h30 à 10h: découvrez la consoude, la bétoine, l'origan, la centaurée des prés, les diverses variétés de mauves, la digitale, l'eupatoire, la knautie...

De 10 à 12h: balade-découverte dans le bois avec les pêcheurs du Buston (le 16 juin), balade dans la vallée du Pinchart (le 21 juillet).

Les 25 et 30 juin au bois de l'Escavée (rendez-vous au parking du centre sportif Demeester, rue de l'Invasion, à Ottignies)

Mardi 25 juin, de 9 à 15h: gestion d'une jeune plantation de feuillus, suppression du prunus. Inscription: louis.georges@skynet.be

Dimanche 30 juin, de 10 à 12h: qui vit sur nos talus? Comment restaurer les équilibres naturels dans nos zones vertes?



environnement@olln.be

Ramassage des mégots

Notre service Environnement organise un après-midi de ramassage des mégots autour du lac de Louvain-la-Neuve, le 26 juin. Rendez-vous au pied de la passerelle de l'Aula Magna à 13h. La Ville fournira le matériel de propreté Be WaPP spécial mégots et distribuera des cendriers de poche.

- Douze à quinze ans: c'est le temps qu'il faut pour qu'un filtre de cigarette se dégrade complètement dans la nature;
- 10 millions: c'est le nombre de mégots jetés chaque jour, en Belgique. Pourtant, jeter son mégot à terre constitue une infraction.

85%
VENDU



esprit
COURBEVOIE

LOUVAIN-LA-NEUVE

Un quartier à taille humaine !

Vous souhaitez changer d'air, vous êtes en quête d'un lieu exceptionnel dans un centre urbain dynamique et novateur ? **Esprit Courbevoie** est fait pour vous ! Situé à deux pas de Louvain-la-Neuve, **ville vibrante et cosmopolite**, ce nouveau quartier allie à la perfection **convivialité et quiétude**. Rêvez du confort de demain dans cette cité aisément **accessible et connectée**.

A VENDRE : **STUDIOS, APPARTEMENTS, MINI-LOFTS**

Infos et ventes :

+32.2.588.00.60
www.espritscourbevoie.be

Projet développé par :



Concert de Coralien & Co

Le Néolouvaniste Coralien de Brabantère se produira le jeudi 20 juin, à 21h, au Butcher (Louvain-la-Neuve), avec son groupe «Coralien & Co». Concert gratuit, suivi d'une jam acoustique pour musiciens et mélomanes.

Fils d'Antoine de Brabantère («Les tables en musique», «La grammaire en chantant...»), petit-fils de Marie-Lou Cogels (Jeunesses Musicales du Brabant wallon, Festival de Wallonie, ASBL Musique Espérance... et citoyenne

d'honneur de notre Ville en 2004), Coralien est «tombé dedans» dès sa naissance. Pianiste, guitariste, harmoniciste, compositeur et chanteur, il enseigne la musique à l'école «Le Verseau» de Bierges.

Son univers? Le rock alternatif anglais et la chanson française.

Avec ses comparses de «Coralien & Co», tous du Brabant wallon (le guitariste Jérôme Castin est également de Louvain-la-Neuve), il a sorti son premier EP en mars dernier. «Anthozoa» (deux titres en française, deux en anglais) est à découvrir sur <https://fanlink.to/anthozoa>. Et en live, le 20 juin au Butcher! ■



<https://www.facebook.com/Coralienofficiel/>
<https://www.instagram.com/coralienofficiel/>
<https://www.youtube.com/user/Coralienchante/>

Limauges fête la musique

Pour soutenir Amaya, avec Amnesty.

Le Comité de quartier de Limauges (en partie sur Ottignies) vous invite à son rassemblement festif à l'occasion de la fête de la musique, le dimanche 23 juin, de 15 à 19h.

Rendez-vous sous le chapiteau installé face au n°1 de la rue de Limauges, à Court-Saint-Etienne, pour y écouter de la musique (artistes pour petits et grands) en

sirotant une boisson servie par les habitants du hameau.

Cette édition 2019 aura un visage: celui d'Amaya Coppens, jeune Belge retenue prisonnière au Nicaragua, dont une partie de la famille est Ottintoise. Porter sa Voix grâce à la musique sera le fil rouge de cet après-midi. Des représentants d'Amnesty seront présents (il sera possible de signer la pétition pour

marquer son soutien à Amaya, connaître son histoire...); des musiciens nous rapprocheront d'Amaya par leurs musiques latinos du continent américain.

Entrée gratuite. Jeux pour les enfants. ■



0471 / 400 949
christophedales@yahoo.fr
www.quartierlimauges.be

Encre, plume, fusain

L'exposition «Encre, plume, fusain» (jusqu'au 1^{er} septembre au Musée L, place des Sciences, à Louvain-la-Neuve) met à l'honneur la donation de dessins d'artistes belges faite par la Fonds Meeùs à l'UCLouvain.

En commençant par une immersion dans un espace qui propose des processus de création très différents (du travail d'épure de la composition pour en tirer l'essence

du dessin, à celui de la liberté et de la spontanéité du geste), le visiteur s'essaie ensuite à différentes techniques du dessin. Un autre espace pose la question du statut du dessin dans le processus créateur. Il présente des dessins préparatoires aux côtés de réalisations finales. L'esquisse peut-elle être considérée comme une œuvre d'art?

Visite guidée pour adultes, le 14 juillet à 15h. 3€/personne + entrée gratuite au musée.

Après-midi «Encre, plume et fusain... en famille», les 17 et 24 juillet de 14 à 16h. Possibilité d'un départ groupé depuis Louvain-la-Plage, à 13h45. Gratuit.

Réservations: 010 / 47 48 45, publics@museel.be ■



www.museel.be

Diagonale BD devient le Rossel de la bande dessinée

Les premiers Prix Rossel de la bande dessinée étaient remis le 7 mai à Louvain-la-Neuve. Sur base des fondamentaux de l'ex-Prix Diagonale: Grand Prix pour l'ensemble de l'œuvre, meilleur album, meilleure série. Une soirée festive, mise en scène par Eric De Staercke.

Ca y est, c'est officiel, il est venu le temps du Prix Rossel! La troupe d'Eric De Staercke l'a chanté haut et fort, en introduction de la cérémonie de remise des Prix de la bande dessinée, le 7 mai à la Ferme du Biéreau.

«Après douze éditions du Prix Diagonale, on passe à autre chose», a confirmé l'échevin de la Culture (rebaptisé David da Câmaraalbums, pour l'occasion). «Réussir à ce que notre prix de la bande dessinée devienne une section d'un prix littéraire qui a 80 ans, c'est un tour de force. Une reconnaissance pour la BD, mais aussi pour nous, pour le travail accompli depuis la création de Diagonale en 2008.»

Le président du jury Bernard Hislaire a expliqué comment l'«Académie de bande dessinée», composée par les membres du jury de l'ancien Prix Diagonale (Dufaux, Cauvin, Dany, Servais, Van Hamme...) allait se réunir une fois par an, pour élire ce qui se fait de mieux en BD aujourd'hui, et pour transmettre la mémoire de leur travail.

«On essaie de montrer qu'il y a une génération qui a suivi les internationalement connus Hergé, Franquin... et que la Belgique continue d'être un creuset de bande dessinée, malgré cette difficulté que nous avons de nous mettre en avant.»

Bernard Hislaire s'est réjoui du fait que la création du Prix Rossel de la BD ait suscité l'enthousiasme de plusieurs partenaires, notamment la Fnac, qui s'est engagée à mettre les albums primés (les nominés aussi) en avant, dans ses rayons.

Meilleure série

Le Prix Rossel de la BD a conservé les fondamentaux de Diagonale, à savoir, trois prix, pour l'ensemble de l'œuvre (Grand Prix de l'Académie), la meilleure série et le meilleur album. Et pour ces deux derniers, la volonté de soutenir la création belge.

Le directeur général du Soir Olivier De Raeymaecker et le directeur-gérant de la Fnac Charles-Henri de Maleyssie ont remis le Prix de la meilleure série à Max de Radiguès pour «Stig et Tilde», en présence des personnages de la bande dessinée.

Rencontré plus tôt dans la journée, Max de Radiguès nous a confié sa joie de recevoir ce prix à Louvain-la-Neuve, où il a passé une partie de sa jeunesse, où sa maman et son frère (régisseur à la Ferme du Biéreau) résident toujours.

«J'ai passé mon adolescence à la maison des Jeunes Chez Zelle, dans les années 90. C'était la grande époque du punk rock et du hardcore. J'avais les cheveux longs, je traînais du côté de la rampe de skate.»

Il a reconnu avoir milité contre l'arrivée du musée Hergé dans le parc de la Source, il l'aurait bien vu à la place de L'esplanade.

«Après la rhéto, je suis parvenu à vendre à mes parents que je ferais un beau diplôme comme ils le souhaitaient, mais je voulais d'abord tenter ma chance dans des études artistiques. J'ai été recalé aux examens de la Cambre et de Saint-Luc, alors j'ai fait une année préparatoire à Saint-Luc, avant d'y poursuivre ma formation. Aujourd'hui j'y donne cours.»

Meilleur album et Grand Prix

L'échevin de la Culture a remis le Prix du meilleur album à Mathieu Burniat et Loup Michiels pour «Trap». Non sans difficultés: il s'est retrouvé entouré d'une dizaine de bêtes plus ou moins sauvages, plus ou moins grosses, plus ou moins collantes... qui l'ont contraint à interrompre régulièrement son discours. Une belle référence à cette bande dessinée sans paroles: les lauréats ont apprécié. David da Câmaraalbums a annoncé qu'il n'y aurait pas de fête de la BD cette année à Louvain-la-Neuve, pour des raisons budgétaires.

Enfin, c'est le Français Frank Le Gall qui a reçu le Grand Prix de l'Académie pour l'ensemble de son œuvre. Il rejoint ainsi le jury qui l'a élu. Touche à tout - «Quand on sait faire quelque chose, il faut l'abandonner pour faire quelque chose qu'on ne connaît pas» (il s'étonne lui-même de 13 albums de Théodore Poussin) - il a montré au public qu'il pratiquait aussi la musique (percussions et saxophone dans le documentaire diffusé à l'écran, chant et guitare en live) et annoncé que son 1^{er} roman allait bientôt sortir.

La soirée fut l'occasion de rendre hommage à Claude Renard, décédé en février dernier. Auteur et professeur de bande dessinée à Saint-Luc, il a contribué à révéler notamment François Schuiten, Andreas, Philippe Berthet et Antonio Cossu... un pédagogue de haut vol. Son fils Romain a été invité à monter sur scène pour remettre le Prix de l'innovation de la Scam (société des auteurs et autrices de littérature et de documentaire) au dessinateur et scénariste David Vandermeulen, pour «La Petite Bédéthèque des savoirs». ■



Abonnez-vous !

L'Atelier Théâtre Jean Vilar (Louvain-la-Neuve) et le Centre culturel (Ottignies) ont dévoilé leurs saisons 2019-2020.

Avant la métamorphose

Deux séances étaient programmées, le 10 mai à l'Atelier Théâtre Jean Vilar, pour permettre à tous les abonnés de rencontrer l'équipe du théâtre et les artistes qui enchanteront leurs soirées dès septembre prochain.

La directrice Cécile Van Snick a remercié le public pour sa présence au cours de la 50^e saison: le taux moyen d'occupation des salles a été de 94,50%, il y a de quoi se féliciter.

Après quoi, elle a invité plusieurs metteurs en scènes et comédiens à la rejoindre, pour parcourir le programme de la «Saison créée de toutes pièces», la dernière saison au Vilar avant la rénovation du bâtiment.

«Le début des travaux est prévu à l'automne 2020, et l'inauguration à l'automne 2022», a-t-elle

annoncé. «*La nouvelle salle - 400 places - sera parfaite, magnifique, performante... un outil formidable!*»

Soutenir la création

La saison 2019-2020 comportera 26 spectacles, dont 14 créations.

«*Certains accueils ne sont pas encore créés mais nous les avons achetés parce que nous sommes convaincus de l'excellence des artistes qui nous font la grâce de venir honnêtement s'exprimer chez nous. Notre nouveau contrat-programme nous sacre pour la première fois officiellement «Centre scénique», ce qui nous encourage à produire davantage de créations originales.*»

Il y aura quatre spectacles pour les enfants à l'occasion de Noël au théâtre, un spectacle pour les ados, deux spectacles musicaux, du cirque et la reprise d'«Un Air de famille».

Le public se réjouit déjà du retour des Baladins du Miroir, avec «Désir, Terre et Sang», d'après l'œuvre

de Frederico Garcia Lorca. Leur chapiteau sera installé à l'angle du boulevard Baudouin 1^{er} et de l'avenue Einstein, du 19 septembre au 1^{er} octobre.

A côté de plusieurs chefs-d'œuvre classiques («Cyrano de Bergerac», «Un Macbeth»...), quelques ovnis très contemporains secoueront les consciences («Cinglée»: les violences conjugales et les féminicides, «Sabordage»: l'urgence climatique...).

«Il n'est pas faux de parler encore aujourd'hui de «théâtre engagé», comme déjà on le disait à la belle époque de la création de l'ATJV, il y a 50 ans.» ■



www.atjv.be
0800 / 25 325

Emotions et récits

C'est un classique au Centre culturel d'Ottignies: «Sois Belge et tais-toi!» revient chaque année, avec toujours le même succès. Baudouin Remy a donné le ton, le 14 mai, à l'occasion de la présentation de la saison 2019-2020. S'inquiétant d'abord de savoir s'il y avait, dans la salle, des candidats aux élections du 26 mai - visiblement, il n'y en avait pas - il a chanté les belles promesses des politiques et promis qu'après le scrutin, on allait rire!

Le directeur du Centre Vincent Geens, son adjointe Brigitte Companie et la responsable des spectacles jeune public Delphine Lesceux ont parcouru le catalogue



Dominique Serron adapte et met en scène trois pièces de Frederico Garcia Lorca pour les Baladins du Miroir. Leur chapiteau sera installé à l'angle du boulevard Baudouin 1^{er} et de l'avenue Einstein, du 19 septembre au 1^{er} octobre.

joliment mis en page par Olivier Cravatte, pour donner l'envie aux abonnés de cocher abondamment leur bon de commande. Plusieurs invités les ont rejoints: Etienne Béchard de la compagnie Opinion publique (dont les danseurs ont été les derniers interprètes de Maurice Béjart), Eric De Staercke (pour un Feydeau présenté en collaboration avec l'Atelier Théâtre Jean Vilar), Daniel Hanssens (qui a dû prendre un drone-taxi pour arriver jusqu'à Ottignies)...

« Une saison de spectacles nous aide à vivre, sentir et penser ce qui se transforme dans notre vie et dans le monde », a constaté Vincent Geens. « Nous avons besoin d'émotions et de nouveaux récits pour réussir nos traversées personnelles, les transitions de notre société, notre pensée du monde. »

Des émotions et des récits, on n'en manquera pas, la saison prochaine: 27 spectacles sont programmés. Plusieurs parleront de la féminité, d'autres de l'amour des livres; toutes les disciplines seront représentées: le théâtre, la musique, la danse, le cirque...

Collaborations locales

Le directeur a annoncé que la traditionnelle fête d'Halloween serait remplacée par un nouveau festival d'art, de nature et d'enfance, toujours au Bois des Rêves. Il aura lieu le dimanche 29 septembre, de 11 à 18h. Au programme: cyclophones, petits bateaux, tour en licorne, grandes balançoires-oiseaux, champ de fleurs, toile d'araignées géante, orchestres



Benoît Leseure sera le violoniste du voyage « Taama » proposé aux juniors de 1 à 5 ans par le Théâtre de la Guimbarde, le 13 octobre au Centre culturel. « Les enfants ne vous pardonnent rien. Ils vous regardent avec leurs grands yeux. Leur qualité d'écoute est incroyable », dit-il.

suspendus... Une grande parade « Grrrrw! En avant le vivant! » partira à 11h de la Grand-Place de Louvain-la-Neuve, pour rejoindre le domaine provincial.

Il a aussi expliqué que le « Festival de Wallonie en BW » s'appelait désormais « Festival Musiq3 en BW » et avait son siège dans les locaux du Centre culturel, à Louvain-la-Neuve. Son président, Benoît Debuyst, a fondé l'Espace Garage et présidé le Centre culturel avant Jacques Duponcheel et Valmy Féaux. Deux spectacles du Festival Musiq3 en BW sont inscrits dans la saison, début octobre.

Avant cela, le Centre culturel accueillera les clowns d'Okidok en résidence pendant une semaine. Le public d'Ottignies se souvient certainement de leurs prouesses dans « Chevaliers », « Slip Inside » et « Ah Ah Ah! ».

La saison sera riche de nombreuses

collaborations locales: avec l'ASBL Un Toit Un Cœur (UTUC, qui fête ses 10 ans), les bibliothèques publiques, la Ferme du Biéreau, la maison des jeunes (pour un Festival des droits de l'enfant), le groupe local 54 d'Amnesty, Quand les femmes s'en mêlent...

« C'est une tradition lors de la date anniversaire de la Déclaration des droits humains: nous proposons un concert de musique du monde, en partenariat avec l'échevinat des Droits humains de la Ville. Après la Palestine, c'est le Maroc qui sera à l'honneur, avec Aziz Sahmaoui. On pourra déguster un couscous avant le concert. »

La vente des places hors abonnement débute le 19 août. ■



www.poleculturel.be
010 / 43 57 10

Les Afriques au Bois des Rêves

Après 25 ans, la « La Nuit africaine » - festival pionnier exclusivement consacré aux cultures et réalités africaines en Fédération Wallonie-Bruxelles - change de nom et devient « LES AFRONAUTES ». Rendez-vous le samedi 22 juin, dès 14h, au domaine provincial du Bois des Rêves (Mousty).



www.poleculturel.be

Opticien - Optométriste

Avez-vous pensé à une
solaire à votre vue ?

Venez découvrir nos
conditions intéressantes
sur les verres solaires à
votre vue du 1er juin au
15 août.

**-50% sur les verres
progressifs solaires.**



Examen de la vue Lentilles de contact

Spécialiste lentilles
de contact et orthokératologie
Spécialiste verres progressifs
avec garantie adaptation.

Espace de coeur de Ville, 21
1340 Ottignies
Tel : 010 43 96 97
info@clairdevue.be



Clair de vue



www.clairdevue.be



Consultez-nous!

Avenue de Jassans 58, 1342 Limelette

Tél. +32 (0)10.41.42.43

www.piersoncestbon.be



Autant savoir où on va.
Efficacité,
rigueur et intégrité



Vous souhaitez **vendre ou louer** votre bien immobilier?

Depuis 2002, l'**agence familiale Altis** s'est forgée une excellente réputation dans la région. Connaissance du marché, suivi rigoureux et justesse d'évaluation (gratuite) permettent de vendre au meilleur prix.

En confiant votre bien à l'équipe d'Altis, vous recevez la **disponibilité** et le **professionnalisme** permettant d'aboutir en toute **sérénité**.

Son **service sur mesure et dévoué** est un moteur extrêmement efficace dans sa dynamique de vente.



ne laissez rien au hasard.

010 40 12 30 • www.altis.be

Place Albert 1er, 20 • B-1300 Limal • info@altis.be • Agréé IPI



Un investissement de 22.500.000€

Le hall d'athlétisme était inauguré le 17 mai, le long du boulevard de Lauzelle (Louvain-la-Neuve).

Aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années. Si bébé Ambre suit la trace de ses parents sportifs, il ne fait aucun doute qu'on la verra bientôt courir sur la piste du nouveau hall d'athlétisme de Blocry (notre photo).

Le hall était inauguré le 17 mai, devant un parterre d'invités bien fourni: sportifs, politiques, entrepreneurs... autant de personnes qui ont participé à la réalisation de ce projet rêvé depuis plus de 30 ans (le plus gros projet de construction dédié au sport en Fédération Wallonie-Bruxelles: 22.500.000€).

L'infrastructure s'étend sur plus de 10.000m², à côté de la piste d'athlétisme extérieure du Centre sportif de Blocry. Elle comprend un plateau de compétition en salle (une piste indoor complète avec un anneau de 200m et une ligne droite de 60m avec 8 couloirs, et des gradins pouvant accueillir jusqu'à 2.500 personnes), des aires d'entraînement et d'échauffement, mais aussi une salle de musculation,



des espaces médicaux et paramédicaux, des vestiaires, des locaux destinés aux contrôles antidopage, une cafétéria réfectoire avec cuisine, des bureaux, une salle de presse... Elle pourra accueillir d'autres disciplines - judo, tennis de table, gymnastique, badminton - dans sa partie centrale.

Le hall permettra aux sportifs de haut niveau, ainsi qu'aux jeunes espoirs, de s'entraîner de manière optimale, pendant toute l'année,

dans les meilleures conditions. Les clubs sportifs, les écoles, les étudiants... devraient pouvoir en profiter aussi. Il s'agira d'organiser l'occupation pour satisfaire un maximum de candidats.

L'infrastructure sera gérée par le Centre sportif de Blocry, qui ajoute ainsi le sport de haut niveau au panel de ses activités (la nouvelle salle d'athlétisme vient presque doubler sa surface sportive « indoor »). ■

Corrida d'été

Le Team Buston, en partenariat avec la Ville et son Centre Sportif Local Intégré, vous invite à participer à la Corrida d'été, le dimanche 30 juin, à 11h, à Limelette. 3,5, 7 et 10,5km.

Course de 1km pour les enfants, en préambule de la corrida. Ravitaillements spéciaux et dîner musical, orchestres/groupes musicaux en différents endroits du parcours. Stand massage, garderie, structures gonflables... Accessible aux sportifs confirmés ou non.

Info www.otop.be/corridalimelette/



Psychologie & Thérapie

- Consultations psychologiques individuelles (adulte, adolescent)
- Psychothérapie (couples, familles)
- Gestalt-Thérapie

Soins psycho-corporels

- Massothérapie
- Réflexologie
- Médecine traditionnelle chinoise
- Soins énergétiques
- Reiki

Coaching spécialisé

- Coaching scolaire et pour les jeunes
- Développement personnel
- Orientation professionnelle
- Aide à la recherche d'emploi
- Personnes à Haut Potentiel

Cours collectifs

- Pilates
- Psychomotricité (0-3 ans)
- Accompagnement à la méditation
- Approche posturale consciente

Adresse

63 Rue du Bois des Rêves
à Ottignies-Louvain-la-Neuve
(à côté du Domaine provincial du Bois des Rêves)

Infos

www.63-reves.be • info@63-reves.be

Thérapeutes et professions libérales :
Envie de nous rejoindre ? Contactez-nous !



**BUREAU COMPTABLE
BASECQ**



Bureau de Grez-Doiceau :
Chaussée de Wavre, 179
Tél : 010 84 26 26

Bureau de Jodoigne :
Avenue des Commandants Borlée, 10
Tél : 010 77 52 00

www.comptabilite.be | info@comptabilite.be



MARTIN'S CITY SPA FITNESS & WELLNESS CLUB



**VOTRE NOUVEAU CLUB
EN PLEIN CENTRE DE LOUVAIN-LA-NEUVE !**



**ACTION ÉTÉ : souscrivez un abonnement de 2 mois
et recevez 1 mois supplémentaire OFFERT* !**

INFOS & CONTACT : +32 (0) 10 77 48 08 • WWW.MARTINS-FITNESS-SPA.BE

(* Offres non cumulables, valables sur présentation de ce bon et activation avant le 31/07/2019.

Louvain-LA-plage

Du 4 juillet au 4 août, sur la Grand-Place de Louvain-la-Neuve: déjà la 12^e édition!

C'est toujours un grand plaisir pour les organisateurs - la Gestion Centre-Ville (GCV) - de rentrer dans les préparatifs de Louvain-la-plage, dès le mois de mars, et de concevoir les activités qui seront accessibles au public.

«Si la plupart des activités sont gratuites, c'est grâce à de nombreux partenaires. La Ville et la Province, mais aussi les acteurs du site qui se déplacent jusqu'à la plage (le Centre Placet avec ses Ateliers aux Couleurs du Monde), qui accueillent le public chez eux en proposant des visites gratuites (le Musée L et le Musée Hergé) ou l'invitent à prendre part à leurs activités (la Maison du Développement Durable, le Martin's Agora Hôtel)», expliquent les responsables de la GCV.

Durant un mois, la Grand-Place se transformera en plage urbaine à taille humaine. On y plantera des palmiers et des parasols, on y installera des transats en libre-service. De jeux de plage seront mis (gratuitement) à la disposition des familles. On pourra y passer une heure ou la journée entière.

«Ce concept plaît beaucoup, car le public se donne rendez-vous en masse à la plage, tous les ans. D'où notre souhait de pouvoir offrir une bouffée d'espace supplémentaire. Ce sera peut-être chose faite cette année. Nous avons l'idée d'annexer une zone de détente, entre la Grand-Place et l'Aula Magna, sur la pente douce de l'Esplanade des Congrès. Une bande de plage avec transats et parasols pouvant accueillir une cinquantaine de personnes, un



petit parcours pour les enfants en bas-âge, un nouveau bar et sa terrasse. Si tout se met en place comme espéré, d'autres surprises pourraient bien s'inviter sur les pavés!»

Aussi pour les grands

Les adultes pourront profiter d'un moment de détente au soleil ou boire un verre à la terrasse du bar officiel de la plage. Ce bar est tenu par les organisateurs, avec l'aide d'étudiants pour s'occuper du service et des commandes: une rentrée financière nécessaire pour couvrir une grosse partie des dépenses.

«Un petit marché des producteurs locaux sera organisé tous les jeudis en fin de journée. Ce sera l'occasion de programmer un apéro entre collègues ou entre amis, et de découvrir les produits du coin.»



Amateurs de musique, vous découvrirez de nouveaux artistes les samedis soirs: petits concerts les pieds dans le sable, ou depuis la terrasse du bar. A ne pas manquer: deux grands concerts, sur la place de l'Université. Les organisateurs ont fait un tour du côté de l'Angleterre pour proposer un duo qui vient de signer son 4^e album - The Proper Ornaments - le 12 juillet. Le 26 juillet, le groupe français Eiffel (Romain Humeau) fera son grand retour, lui aussi avec un nouvel album.

Louvain-la-plage, c'est LA parenthèse estivale, LA coupure pour les citoyens qui ne pourront pas partir en vacances. Bienvenue à tous! ■



www.louvainlaplage.be



A mi-parcours, s'arrêter pour lire

Nathalie et Linda ont un bon plan pour cet été : combiner rando et lecture ! Ces deux auteures de chez nous se présenteront mutuellement et dédicaceront leurs ouvrages, le 21 juin chez le Petit Bouquineur.

La Limelettoise Linda Vanden Bemden vient de publier son 1^{er} roman «La Reine, la Loi, la Liberté» aux éditions Weyrich; la Céroisienne Nathalie Demain, son 4^e recueil de balades aux éditions Racine.

Deux habitantes sympathiques, l'occasion était trop belle: le Bulletin communal leur a proposé de se rencontrer sur la place de Cérroux, point de départ d'une des randonnées décrites par Nathalie.

«Ce nouveau recueil compte 15 promenades inédites en Brabant wallon, dont cinq empruntent des sentiers d'Ottignies-Louvain-la-Neuve», explique la Céroisienne. «Elles sont rassemblées en 5 circuits de 3 balades qu'il est possible d'enchaîner si on a l'envie, le temps et la forme physique. La plus courte fait 7,5km et les plus longues, 14,2km. Si on en enchaîne 3, on peut parcourir jusqu'à 38km. Certaines sont accessibles aux vélos tous chemins, aucune aux personnes à mobilité réduite. Ce sont des boucles: ça permet de ne pas dépendre d'un moyen de transport pour le retour.»

Linda Vanden Bemden adore marcher, un «virus» transmis par sa maman. Pour avoir passé toute son enfance à Limelette, elle en connaît même les sentiers «oubliés».

«Ma maman ne prenait jamais les routes. C'est elle qui m'a fait découvrir la servitude qui permet de traverser un jardin au bout de l'avenue des Châtaigniers, pour atteindre le bois et ensuite, la ferme Marchal au fond du Try.»

Nathalie Demain visualise les lieux: elle est certainement déjà passée



Nathalie Demain (à gauche) et Linda Vanden Bemden (à droite) s'échangent leurs ouvrages, sur la place de Cérroux. Rencontrez-les le 21 juin chez le Petit Bouquineur à Ottignies.

par là. Il existe malheureusement plusieurs sentiers «oubliés» dans notre ville. Sa promenade de Tintin et Milou passe par un sentier que le fermier ne retrace pas régulièrement, à hauteur de la rue de la Fontenelle.

«Heureusement qu'il y a encore des passations orales. J'aime cette idée que les aînés transmettent des informations sur la vie locale au plus jeunes», constate Linda.

1^{er} Prix «Auféminin»

La discussion se poursuit au sujet des chapelles. L'itinéraire Tintin et Milou permet de découvrir les ruines (hélas) de la chapelle Saint-Donat. «Il y a une vingtaine d'années, la chapelle était encore debout», se souvient Nathalie.

Linda, elle, pleure la potale qui se trouvait à la rue du Charnois. Le propriétaire de la grange sur laquelle elle était accrochée l'a déposée... aux gros encombrants! Ce sera peut-être le sujet de son prochain roman.

Où d'une nouvelle, un genre littéraire qu'elle affectionne particulièrement. Elle en a écrit plusieurs, qui lui ont valu d'être lauréate du concours de «Femmes d'aujourd'hui» en 2014 et du Prix «Auféminin» (Paris) en 2015.

«Nous étions mille à participer au concours «Auféminin», j'ai remporté le 1^{er} Prix, ça donne confiance. Les membres du jury m'ont suggéré d'écrire plus long que des nouvelles. C'était un beau défi. Les idées foisonnaient mais il fallait les mettre «en pratique». Un roman, c'est une toute autre démarche.»

Défi relevé! Linda s'est inspirée de son métier de traductrice-interprète judiciaire assermentée (NDLR: elle intervient parfois dans notre commissariat de police) pour imaginer l'histoire d'Anne-Omalie Valdieu.

«Ce n'est pas autobiographique! Je n'ai pas de problèmes de voisinage et je ne fais pas partie d'un mouvement»

terroriste! Mais comme Anne-O, j'apprécie la proximité avec les «traduits» en justice, dont je recueille les confidences.»

Le 21 juin à Ottignies

Nathalie suggère à nos habitants de s'arrêter à mi-parcours d'une de ses balades - au bord du Pinchart, pourquoi pas?! - et de s'installer tranquillement pour lire le roman de Linda: d'une pierre deux coups!

«*Excellente idée*», répond Linda.

«*C'est un petit roman de 140 pages, les plus rapides le dévoreront en 2h30.*»

En faisant l'acquisition de ces ouvrages, les lecteurs soutiendront en outre deux éditeurs belges.

Les auteures s'échangent leurs livres et promettent de se retrouver chez le Petit Bouquineur, au pied de la chaussée de La Croix (rue des Fusillés, 2), à Ottignies. Rendez-vous est pris: ce sera le vendredi 21 juin,

à 20h. Elles y rencontreront nos habitants avec grand plaisir. ■

Les recueils de balades de Nathalie Demain sont en vente dans les librairies, à l'Office du Tourisme - Inforville (galerie des Halles, à Louvain-la-Neuve) et chez Seeonee (chaussée de La Croix).

«*La Reine, la Loi, la Liberté*» est en vente dans les librairies.

Nuitée offerte au gîte Mozaïk

Pour tester la nouvelle infrastructure.

Le gîte Mozaïk (rue de la Gare, 2, à Louvain-la-Neuve) ouvrira ses portes cet été.

Avant l'ouverture au grand public, les habitants de notre ville sont invités à y séjourner le temps d'un week-end.

«*Seul(e), en couple, en famille ou entre amis, rejoignez-nous le vendredi 2 ou le samedi 3 août, pour séjourner gratuitement dans l'une de nos 29 chambres (de 4 lits) et profiter d'un bon petit-déjeuner, offert également, dans nos deux espaces restaurant. Dans une démarche d'ouverture à tous, le gîte est accessible aux personnes à mobilité réduite*», annonce Tanguy Rolin, directeur du gîte.

Non seulement vous testerez



Encore présents à la mi-mai, les échafaudages auront disparu au moment de votre séjour!

les équipements, mais vous rencontrerez aussi l'équipe du gîte.

Un test grandeur nature, au terme duquel on vous demandera votre appréciation et vos commentaires.

Le nombre de participants est limité: les réservations se feront dans l'ordre de réception des

inscriptions. Inscrivez-vous sans tarder!

«*L'avis de nos citoyens nous permettra de finaliser les derniers réglages avant l'ouverture officielle. Quelques 5000 nuitées sont déjà réservées ou en voie de l'être*», se réjouit l'échevin du Tourisme Benoît Jacob, à l'initiative du projet. ■

Pour devenir «client testeur», envoyez-nous un e-mail (mozaik@kaleo-asbl.be) avec les informations suivantes (les personnes sélectionnées seront averties à la fin juin):

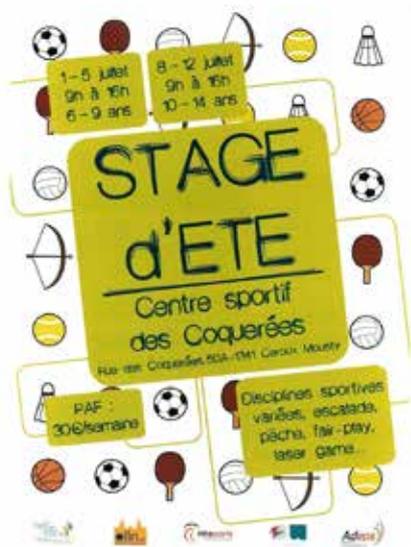
- o Nom + prénom du preneur / de la preneuse de réservation
- o Adresse e-mail + téléphone + adresse postale
- o Nombre de participants (max. 4 personnes): adultes et enfants.
- o Type de chambre souhaité: chambre privée, chambre privée PMR ou chambre partagée.
- o Date du séjour souhaitée:
 - Arrivée le vendredi 2 août
 - Arrivée le samedi 3 août

Les données collectées permettront de vous recontacter dans le cadre de cette sélection.



Stages d'été

Le Centre Sportif Local Intégré des Coquerées (Mousty) propose des stages d'été à prix démocratique (30€/semaine) pour les jeunes dont les familles connaissent des difficultés matérielles. Disciplines sportives variées, escalade, pêche, fair-play, laser game... Du 1^{er} au 5 juillet, de 9 à 16h, pour les 6-9 ans; du 8 au 12 juillet, de 9 à 16h, pour les 10-14 ans. ■



Info 010 / 61 15 25
www.csli-olln.be

Le musée de l'eau et de la fontaine (au domaine du Bois des Rêves, à Mousty) organise des stages d'été: «K'Eau-Lanta» pour les 5-8 ans, du 8 au 12/7 ou du 15 au 19/7, de 9 à 16h. Initiation pêche, parcours dans les bois, course d'orientation, fabrication d'un kit de survie...; «Eau en couleurs» avec le Collectif Lucioles pour les 4-9 ans, du 19 au 23/8 ou du 26 au 30/8. Grimages sauvages, peintures végétales, défis aquatiques/scientifiques, imaginaires... 125€ le stage, garderie comprise de 8 à 17h. ■

Info 0470 / 67 20 55
www.lemuseedeleauetdelafontaine.be

Le Musée L (place des Sciences, à Louvain-la-Neuve) propose des stages. Pour les 11 à 14 ans: initiation à la création audiovisuelle, en collaboration avec PointCulture. Du 1^{er} au 5 juillet, de 9 à 16h («garderie» possible dès 8h30 et jusque 18h). 115€/enfant (90€ pour le 2^e enfant de la même famille). Réservation: louvain-la-neuve@pointculture.be; pour les 7 à 12 ans: en voyage! Du 8 au 12 juillet, de 13 à 16h. Possibilité de combiner une activité le matin avec Promosport. 50€; Pour les 8 à 12 ans: en voyage, en collaboration avec la Bibliothèque publique. Du 5 au 9 août, de 9h30 à 16h30. 100€. ■

Info 010 / 47 48 45
www.museel.be

A la recherche d'un stage pour votre enfant, cet été? Consultez notre «Guide des stages et activités été 2019», pour découvrir l'offre disponible sur le territoire. Il est à votre disposition à l'Accueil de l'Administration communale au Cœur de Ville d'Ottignies ainsi que sur notre site www.olln.be



Cyclodanse

Le club de cyclo danse «Cycloceza» vous invite à sa représentation «Magie du soleil au rythme des tam-tams» le 15 juin, à 16h30, au Centre culturel d'Ottignies (41, av. des Combattants).

Avec Djembéfollets, Terra Danza ASBL et Inyange ASBL. PAF: 16€.

Le club réunit une quinzaine de valides et moins valides. Les entraînements ont lieu dans la salle de gymnastique de l'école de Lauzelle. Tout le monde y est le bienvenu, il ne faut pas nécessairement venir en couple. Tous les 15 jours, de 14 à 17h. 150€ pour l'année.

Info 0495 / 69 03 51
www.cycloceza.be

Jeux interquartiers

L'édition 2019 des Jeux interquartiers se déroulera le dimanche 25 août, de 14 à 17h, à Limelette (près de l'église). Elle sera suivie d'un barbecue.

Dans la bonne humeur et avec le plus grand fair-play, quatre équipes s'affronteront au travers de différentes épreuves sportives et ludiques destinées aux jeunes et moins jeunes : parcours d'obstacles gonflables, jeu de sumo, jeux de mémoire, courses relais, jeux

d'adresse... Venez jouer en famille, pour rencontrer (et combattre) vos voisins. C'est gratuit! ■

Contactez le chef d'équipe de votre entité pour vous inscrire :

Louvain-la-Neuve, Carol Dubois:
0498 / 53 39 80

Limelette, Hervé Honoré:
0474 / 53 99 52

Céroux-Mousty, Marc Sablon:
0474 / 86 91 00

Ottignies, Vincent Courbet:
0477 / 28 29 20



Recensement

Le petit patrimoine populaire wallon.

Notre Ville s'est portée candidate au recensement de son petit patrimoine populaire (petits éléments construits, isolés ou faisant partie intégrante d'un ensemble et qui agrémentent le cadre de vie) afin de le mettre en valeur.

L'existence de certains biens du

petit patrimoine populaire nous échappe encore certainement. Dès lors, nous faisons appel à nos habitants pour compléter ce recensement. Si vous êtes propriétaire d'une chapelle, si vous connaissez l'existence d'une croix, d'une plaque commémorative ou encore d'un calvaire, nous serions heureux d'en avoir connaissance.

Merci de transmettre votre information à l'aide du formulaire ci-dessous, à renvoyer au service Tourisme (Espace du Cœur de Ville, 2, 1340 Ottignies) ou par courriel: tourisme@olln.be ■

Recensement du petit patrimoine populaire wallon

Type de bien :

Localisation : Rue /Croisement

Propriétaire (si connu) :

Vos nom et coordonnées :

Date :



Cette page, dans la rubrique « Tribune libre », est réservée à nos habitants. Les articles qui y sont publiés n'engagent que leurs auteurs.

Menace sur le bois de Lauzelle

Ce que les Etats n'ont pas réussi à faire depuis plus de vingt ans, une petite gamine, Greta, l'a fait!

Plus de cent pays ont manifesté pour un changement du système qui gère le monde en fonction de l'unique étalon qu'est le Dollar/Euro. Une jeune fille vient de nous montrer toute l'inanité, la futilité de ce libéralisme mondial ravageur, responsable du saccage de notre planète. Un nouveau paramètre s'impose avec force. Une référence incontournable puisqu'il s'agit de la Vie, de la mère Nature, de notre environnement naturel. Des milliers de manifestants pacifiques à travers le monde avec à leur tête, une gamine de treize ans.

Et après ? Car il ne suffit pas de manifester, il faut donner une suite concrète et pratique. Que nous soyons prêt ou pas, il faudra changer de comportement.

Voici un exemple : dans le bois de Lauzelle, il y eut abattage de 60 chênes. Etait-ce si indispensable? Quatorze conteneurs ont quitté le bois, non pas pour rejoindre une scierie de nos campagnes, mais pour être chargés sur un bateau chinois. Faut-il croire que la chaîne du bois n'existe plus en Belgique? Tous nos arbres voguent vers la Chine, pour nous revenir en lames de parquet ! Un gros cargo polluant, gourmand en énergie, qui va générer à chaque voyage aller-retour autant de pollution aux

particules ultrafines qu'un million de voitures. Bravo !

Mais ce n'est pas tout. Une grave menace pèse sur une partie du bois de Lauzelle. Il s'agit ni plus ni moins, de la part d'un propriétaire, de réaliser quelques bénéfices sur sa parcelle de 8ha. Il nous annonce une "coupe majeure". Ce qui signifie en clair, une mise à blanc de sa parcelle.

Beaucoup de citoyens, promoteurs, orants et méditants connaissent les bienfaits que procure une promenade en forêt.

Cette forêt classée pour sa "haute valeur biologique" contient une parcelle de 2ha, plantée de 151 hêtres. Ceux-ci ne sont ni vieux, ni malades. Qu'à cela ne tienne, ils seront coupés ras. Une telle coupe se pratique dans de grandes forêts de 500ha, où chaque année une parcelle de 5ha est coupée, ce qui représente 1% du total. Mais ici il s'agit d'abattre la totalité des hêtres, soit 100%, y compris les pins ! C'est tout simplement inadmissible, cela ne relève pas d'une "gestion" ni d'un "entretien" mais du bénéfice immédiat. Un bois coupé à 100% ne rapporte plus rien pendant 150ans.

Ce qui change aujourd'hui est l'émergence d'un nouveau paramètre: celui de l'environnement. Dorénavant, la question doit être posée à chaque projet: quel im-

pact sur l'environnement ? Car aucun humain n'a reçu mandat pour détériorer notre patrimoine naturel, même s'il est propriétaire, même dans le cadre de règles comme celles qui concernent le réseau Natura 2000.

Ici, dans ce projet de "coupe majeure", le "paramètre " nature est absent du chiffre d'affaire que le propriétaire souhaite réaliser.

Pouvons-nous, à Ottignies-Louvain-la-Neuve, permettre que nos arbres soient abattus sans intervention citoyenne ? Car après tout, il s'agit d'un patrimoine commun qui moralement nous appartient.

Damien de Failly
1342 Limelette

Un processus participatif exemplaire

La démarche

Vous souvenez-vous d'une interpellation de personnes immigrées à la gare d'Ottignies, en décembre, qui avait créé la polémique ? Pour que les choses soient claires, le 22 janvier dernier, le Conseil communal a réaffirmé son attachement au respect des droits fondamentaux de toute personne présente sur son territoire, belge ou non. A l'unanimité, il s'est déclaré « Commune hospitalière », en référence à la demande du CNCD (Centre National de Coopération au Développement).

La Ville a toujours été attentive aux difficultés des personnes d'origine étrangère, notamment des migrants. Elle dispose d'un service administratif spécialisé à Louvain-la-Neuve et le CPAS a entre-autres mis sur pied un service spécifique d'accueil des demandeurs d'asile en collaboration avec Fedasil, les ILA (Initiatives Locales d'Accueil).

Le Collège s'est aussi associé, au sein de la plateforme d'accueil des réfugiés, aux associations et citoyens actifs sur le terrain, de manière à faciliter leur travail.

Interpellé, le Conseil s'est engagé à organiser une réflexion avec tous les acteurs de terrain dans un processus participatif innovant. Le 16 mars, une quarantaine de citoyens, réunis avec des élus de la majorité et de la minorité, ont échangé autour de 4 thèmes: le logement, le social, les relations avec la police et les services d'état civil. L'animation des groupes a été prise en charge par les associations. D'où des échanges et des propositions de mesures susceptibles d'accroître l'aide

dispensée, des recommandations et des questions.

Preuve du sérieux accordé au sujet et à la démarche participative, les conseillers de la majorité ont aussi invité ceux de la minorité à participer à deux réunions de travail, l'une pour préparer la collaboration avec les associations, l'autre pour étudier les conclusions des travaux de la journée du 16 mars et les attentes des associations. Ensemble, ils ont soumis des propositions d'actions au Collège avec le souci de les présenter aux associations avant de faire l'objet d'une décision du Conseil communal.

Une démarche innovante

Une première originalité de ce processus réside dans le souci partagé de faire le diagnostic de ce qui existe avec les acteurs du terrain et de mener un travail de réflexion commune et créative pour aider les gestionnaires de la Commune à prendre des décisions et à initier de nouvelles actions.

Une deuxième originalité de ce processus consiste à faire de ce travail un enjeu de démocratie participative combiné à une gouvernance efficace et en adéquation avec les besoins identifiés.

Des résultats concrets

Faciliter l'information et la communication, centraliser les demandes d'aide et orienter les personnes vers le service le plus adéquat, faire émerger les préoccupations des citoyens, sont les résultats à atteindre face aux besoins. Ainsi, le travail de réflexion et de suggestions concrètes s'inscrira dans la durée

et permettra l'élaboration de projets répondant à des objectifs émanant des associations et des citoyens.

Après avoir mis sur pied, depuis plusieurs législatures, les conseils de participation, le droit d'interpellation au Conseil communal, l'utilisation d'internet pour consulter les quartiers, des essais de budget participatif... nous continuons à promouvoir de nouvelles formes de participation citoyenne car nous croyons en leur efficacité.

Pour Avenir,

Nadine Fraselle
Jeanne-Marie Oleffe
Denis Heymans



Commune « Zéro plastique »

Des paroles aux actes !

L'écologie est un domaine de réflexion vaste qui prend en compte à la fois les problèmes de l'homme, mais aussi les dégâts occasionnés par celui-ci sur son environnement.

Notre manière de consommer et les déchets que nous produisons sont un sujet de conversation omniprésent. Nous devons prendre conscience que chacun peut mener des actions pour le bien de l'environnement. Et de petites actions au quotidien peuvent réellement participer à changer les mentalités et, de ce fait, modifier nos comportements.

Notre groupe est convaincu que les pouvoirs publics ont un rôle d'exemplarité sur ce sujet. En effet, comment demander une attention particulière aux citoyens si les autorités elles-mêmes ne montrent pas l'exemple ?

Au-delà de nos couleurs et mandats politiques, nous sommes avant tout des citoyens soucieux de préserver notre planète pour les générations à venir. C'est pourquoi nous avons déposé une motion au Conseil communal pour que notre Ville devienne une Commune «Zéro plastique».

Le plastique est dans tout, que ce soit au service Travaux, dans les fardes, les chaises, les plaines de jeux, les bouteilles en plastique... Ces éléments ont une durée de vie limitée et doivent être changés, pour certains, régulièrement. Des alternatives existent et nous devons les explorer. Là où il y

a moyen de s'en passer, nous devons faire ce geste.

Concrètement, cette proposition comportait différents éléments :

⊖ Interdire le recours au plastique à usage unique au sein de l'administration communale (gobelets, pailles, couverts, etc.)

✓ Mettre en place cette option dans tout marché public entrepris par la Ville afin de limiter l'utilisation du plastique par :

- L'insertion dans les cahiers des charges d'une clause prévoyant l'obligation pour tout soumissionnaire de privilégier une solution dans la matière la plus respectueuse de l'environnement pour l'objet en question en lien avec sa production et son «temps de vie»;
- La mise en place de critères spécifiques d'attribution liés à cette protection de l'environnement le tout en lien avec le travail de l'éco-conseiller(e) de la commune.

Nous souhaitons également que les associations actives sur le territoire de la commune puissent être sensibilisées à cet enjeu.

La motion a été soumise aux autres groupes du Conseil communal et elle a pu être adoptée majoritairement (à l'exception de

Kayoux qui s'est abstenu) par le Conseil communal du 26 février 2019.

A terme, les propositions de cette motion seront intégrées dans le plan "zéro déchet" de la commune.

Au même titre que personne n'a le monopole du cœur, l'écologie doit être l'affaire de tous !

Pour le groupe OLLN 2.0

**Nicolas Van der Maren et
Cédric Jacquet
Conseillers communaux**

INFO KAYOUX

**Le dimanche 23 juin,
assemblée citoyenne FESTIVE !
Info sur kayoux.be, bonjour@kayoux.be ou
0488 / 020 860**

SCALLIET OPTICIENS

Louvain-la-Neuve

Toute la technologie des verres Zeiss
au service des meilleurs designers de lunettes



contrôle visuel - contactologie - audition



Galerie des Halles 2 - Louvain-la-Neuve
Tél. 010 456 212 - optique-lln.be

du lundi au vendredi de 10h à 18h30
le samedi de 10h à 18h





les 28 et 29 juin

-20%

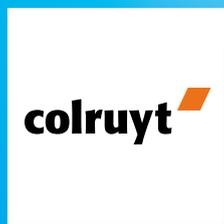
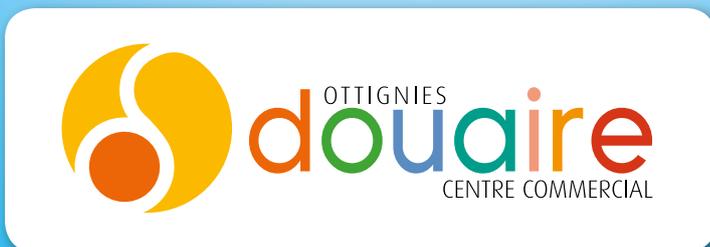
-10%

-50%

-30%

-10%

Grande braderie festive !



Retrouvez-nous sur facebook : Centre Commercial du Douaire

Editeur responsable : Asbl les commerçants du Douaire – www.ledouaire.be